

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 3089

5 décembre 2013

SOMMAIRE

Aakapa Advisory Business Services S. à r.l.	148234	Leyne, Strauss-Kahn & Partners	148231
Aakapa Advisory Business Services S. à r.l.	148234	LFP S&P Capital IQ Fund	148231
Anatevka	148231	Libertus Participations and Investments S.A.	148230
Athena Asset 1 S.à r.l.	148233	Libertus Participations and Investments S.A.	148229
Athena Asset 2 S.à r.l.	148234	Liquid Capital Group S.à r.l.	148229
C7 Illkirchlux S.à r.l.	148236	Long Islands Investments S.A.	148231
Custom S.A.	148235	Luxembourg (Overseas) Holdings S.à r.l.	148229
Deidesheim Investments S.à r.l.	148236	Luxembourg Webstore Sàrl	148227
Determination	148236	Luxsteinfort S.A.	148226
Diagenics SE	148234	Mac Index Consulting S.à r.l.	148226
Diamond Mountain S.A.	148236	MALIFO S.A., société de gestion de patri- moine familial (SPF)	148228
Diplomatic Finance Association Internatio- nal S.A.	148235	ManPart S.à r.l.	148227
Donald SPV S.à r.l.	148235	Médiasair S.A.	148226
Drivelux S.A.	148270	Mediolo S.à r.l.	148227
Dufour-X S.A.	148235	MEIF 4 Luxembourg C Holdings S.à r.l. .	148231
E-Capital Partners	148237	Menyou Luxembourg S.à r.l.	148227
Ejuli	148237	MexSpa Invest S.A.	148227
E.N.G. International S.à r.l.	148236	MexSpa Participations S.A.	148228
Eurolizenz SA	148237	M&G European Property Holding Compa- ny S.à r.l.	148226
European Financial Group EFG (Luxem- bourg) S.A.	148237	Montblanc Luxembourg S.à r.l.	148228
Excellence S.à r.l.	148237	Move	148271
Ha Ka Holding S.A.	148272	NC Eurotrade S.A.	148230
Hotkebab S.à r.l.	148272	N. Folschette S.à r.l.	148231
Kloose G.m.b.H.	148230	Radio Maria International A.s.b.l.	148233
Kronberg International S.A.	148230	RPM Lux Holdco S.à r.l.	148233
LBC Goodwater Holdings S.à r.l.	148230	SL-xIP S.à r.l.	148238
LBP Lion Holdings S.à r.l.	148226	Stroud S.A.	148232
L. C Promotions S.à r.l.	148229	Techservices S.A.	148232
Lefevre Lux	148228	Winterwerb & Streng Holding S.A.	148232
Lennox Home S.A.	148229		

Mac Index Consulting S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-7249 Bereldange, 3, rue des Roses.
R.C.S. Luxembourg B 168.577.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013154835/9.

(130189328) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

Médiasair S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 168.069.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013154834/9.

(130189546) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

M&G European Property Holding Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 34.253.300,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 92.191.

Extrait des résolutions de l'Associé unique adoptées le 25 septembre 2013

L'associé unique a décidé d'accepter la démission de Prudential Property Investment (Managers) Luxembourg S.A. de son mandat de gérant de la Société et de le remplacer, pour une durée indéterminée par Monsieur Peter Baxter, résidant professionnellement au 34-38 Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg et Mrs. Bronwyn Salvat-Winter, résidant professionnellement au 34-38 Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg et Mr. Ian Cockburn résidant au 9, High Meadaw Close, Dorking, Surrey, RH4 2LG, United Kingdom, à compter du 1^{er} octobre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Référence de publication: 2013154833/16.

(130189635) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

Luxsteinfort S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8437 Steinfort, 66, rue de Koerich.
R.C.S. Luxembourg B 147.983.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013154832/10.

(130189649) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

LBP Lion Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 120.194.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Le 06 Novembre 2013.

Référence de publication: 2013154823/10.

(130189542) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

MexSpa Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.
R.C.S. Luxembourg B 90.568.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013154842/9.

(130189420) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

Menyou Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12D, Impasse Drosbach.
R.C.S. Luxembourg B 180.960.

EXTRAIT

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 novembre 2013:

- Est acceptée avec effet immédiat la démission de Monsieur Douglas David KEILLER en tant que Gérant de la société.

Luxembourg, le 6 novembre 2013.

Pour MENYOU LUXEMBOURG S.à r.l.

Référence de publication: 2013154841/13.

(130189348) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

ManPart S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 200.000,00.

Siège social: L-2343 Luxembourg, 104, rue des Pommiers.
R.C.S. Luxembourg B 174.664.

Les comptes annuels au 30 juin 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MANPART SARL

Référence de publication: 2013154838/10.

(130189213) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

Luxembourg Webstore Sarl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 23, rue Jean-Pierre Basseur.
R.C.S. Luxembourg B 163.555.

Les comptes annuels du 13 septembre 2011 au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2013.

Référence de publication: 2013154831/11.

(130189757) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

Mediolo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg B 71.962.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MEDIOLO S.à r.l.

United International Management S.A.

Référence de publication: 2013154852/11.

(130189856) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

MexSpa Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 90.569.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013154843/9.

(130189425) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

Montblanc Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 145.539.

EXTRAIT

En date du 1^{er} novembre 2013, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- Prise en compte de la démission de Mr. Shouping Chai comme gérant A de la Société avec effet immédiat;
- Nomination de Mr. Yaozhong LU, né à Guangdong (Chine) le 25 février 1965, avec adresse professionnelle au Suite 5-3-705, Huangsidajie No. 23, XiCheng District Beijing, 100034 République de Chine comme nouveau gérant A de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée;
- Nomination de Mr. Freddy de Petter, né le 29 août 1958 à Berchem (Belgique), avec adresse professionnelle au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, comme nouveau gérant B de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 6 novembre 2013.

Référence de publication: 2013154845/18.

(130189391) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

MALIFO S.A., société de gestion de patrimoine familial (SPF), Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 12.965.

Les comptes annuels au 31-03-2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013154848/10.

(130189331) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

Lefevre Lux, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4959 Bascharage, 32, Z.A. Op Zaemer.

R.C.S. Luxembourg B 99.157.

EXTRAIT

Par décision collective en date du 19 août 2013, les associés ont décidé de:

- nommer Madame Emilie Lefevre, née à Thionville (France) le 10 juillet 1979, demeurant à F-54430 Rehon, 39 rue de l'Eglise, gérante administrative de la société;
- confirmer Monsieur Laurent Lefevre, né à Thionville (France) le 10 juin 1974, demeurant à F-54560 Audun-le-Roman, 2 rue Guyot, en qualité de gérant technique de la société;
- fixer comme suit le pouvoir de signature des gérants: "La Société est valablement engagée en toutes circonstances et sans restrictions soit par la signature individuelle du gérant technique, soit par les signatures conjointes du gérant technique et d'un gérant administratif."

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013154824/17.

(130189238) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

Luxembourg (Overseas) Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 120.821.

Les comptes annuels au 31 janvier 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013154817/9.

(130189433) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

Liquid Capital Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 13, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 156.813.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 Décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 Septembre 2013.

Liquid Capital Group S.à r.l.

TMF Luxembourg S.A.

Agent Domiciliaire

Référence de publication: 2013154811/14.

(130189383) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

Libertus Participations and Investments S.A., Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 155.126.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06/11/2013.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2013154810/11.

(130189282) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

Lennox Home S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5326 Contern, 2, rue de l'Etang.

R.C.S. Luxembourg B 114.953.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2013.

Référence de publication: 2013154806/10.

(130189158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

L. C Promotions S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4155 Esch-sur-Alzette, 39, rue Léon Jouhaux.

R.C.S. Luxembourg B 132.554.

Les comptes annuels au 31.12.12 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013154804/10.

(130189169) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

Kloose G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-1420 Luxembourg, 175, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg B 18.024.

Auszug aus dem Protokoll der ausserordentlichen Generalversammlung der Aktionäre, gehalten am 01. Oktober 1985 in Luxembourg

Aus dem Protokoll der Ausserordentlichen Generalversammlung geht Folgendes hervor:

- Der Gesellschaftssitz wird mit sofortiger Wirkung von L-Luxembourg, 25, Boulevard Prince Henri nach L-1420 Luxembourg, 175 Avenue Gaston Diederich, verlegt.

Luxembourg, den 01. Oktober 1985.

Für gleichlautenden Auszug

Référence de publication: 2013154802/13.

(130189686) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

Kronberg International S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 98.135.

L'adresse professionnelle de l'administrateur Monsieur Martin HELLWEGER, est dorénavant la suivante:
Saba Tower 3, Apartment 1902, Jumeirah Lake Towers, DUBAI

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 novembre 2013.

Référence de publication: 2013154803/11.

(130189683) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

NC Eurotrade S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 152.313.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013154875/9.

(130189606) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

Libertus Participations and Investments S.A., Société Anonyme de Titrisation.
Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.
R.C.S. Luxembourg B 155.126.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06/11/2013.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2013154809/11.

(130189281) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

LBC Goodwater Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 124.801.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 06 Novembre 2013.

Référence de publication: 2013154822/10.

(130189541) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

**LSK, Leyne, Strauss-Kahn & Partners, Société Anonyme,
(anc. Anatevka).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 95.132.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 6 novembre 2013.

Référence de publication: 2013154808/11.

(130189672) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

Long Islands Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 131.416.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2013.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signature

Référence de publication: 2013154812/12.

(130189700) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

LFP S&P Capital IQ Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.
R.C.S. Luxembourg B 170.917.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013154825/9.

(130189372) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

MEIF 4 Luxembourg C Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1648 Luxembourg, 46, place Guillaume II.
R.C.S. Luxembourg B 166.043.

Les comptes annuels pour la période du 2 décembre 2011 (date de constitution) au 31 mars 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 31 octobre 2013.

Référence de publication: 2013154853/11.

(130189779) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

N. Folschette S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1899 Kockelscheuer, 16, route de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 67.193.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Folschette

La gérante

Référence de publication: 2013154863/11.

(130189210) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

Winterwerb & Streng Holding S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 18.966.

—
LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement du 24 octobre 2013, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné la dissolution et la liquidation de la société

- WINTERWERB & STRENG HOLDING S.A., dont le siège social à L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau, a été dénoncé en date du 3 octobre 2003.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Madame Anita LECUIT, juge au Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, et liquidateur Maître Alain NORTH, avocat, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire leurs déclarations de créances au greffe du Tribunal de Commerce de Luxembourg avant le 14 novembre 2013.

Pour extrait conforme

Alain NORTH

Le liquidateur

Référence de publication: 2013154508/18.

(130189320) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2013.

Techservices S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 77.783.

—
LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement du 24 octobre 2013, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné la dissolution et la liquidation de la société

- TECHSERVICES S.A., dont le siège social à L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau, a été dénoncé en date du 16 janvier 2009.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Madame Anita LECUIT, juge au Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, et liquidateur Maître Alain NORTH, avocat, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire leurs déclarations de créances au greffe du Tribunal de Commerce de Luxembourg avant le 14 novembre 2013.

Pour extrait conforme

Alain NORTH

Le liquidateur

Référence de publication: 2013154507/18.

(130189325) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2013.

Stroud S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 46.693.

—
LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement du 24 octobre 2013, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné la dissolution et la liquidation de la société

- STROUD S.A., dont le siège social à L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau, a été dénoncé en date du 16 janvier 2009.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Madame Anita LECUIT, juge au Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, et liquidateur Maître Alain NORTH, avocat, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire leurs déclarations de créances au greffe du Tribunal de Commerce de Luxembourg avant le 14 novembre 2013.

Pour extrait conforme

Alain NORTH

Le liquidateur

Référence de publication: 2013154506/18.

(130189326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2013.

RPM Lux Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 135.777.000,00.

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 110.355.

—
EXTRAIT

En date du 30 septembre 2013, RPM Nova Scotia ULC, associé de la Société, a transféré à RPM United Kingdom G.P., Une société constituée et existant sous les lois du Royaume-Uni, avec adresse à 2628 Pearl Road, Medina, Ohio 44256, Etats-Unis d'Amérique, la totalité des 100.000 PSPR de classe A, 313.600 PSPR de classe B, 104.470 PSPR de classe C, 304.600 PSPR de classe D, 400.000 PSPR de classe E, 131.970 PSPR de classe F de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2013.

Pour la Société

Signatures

Gérant de classe A / Gérant de classe B

Référence de publication: 2013154504/18.

(130189011) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2013.

Radio Maria International A.s.b.l., Association sans but lucratif.

Siège social: L-7339 Steinsel, 36, rue des Vergers.

R.C.S. Luxembourg F 4.767.

—
AUFLÖSUNG

in der Ausserordentlichen Generalversammlung vom 04.11.2013 wurde einstimmig beschlossen, die Vereinigung Radio Maria International Asbl mit sofortiger Wirkung aufzulösen und das nach Abzug der mit dieser Auflösung verbundenen Kosten verbleibende Guthaben bei der BCEE - zum 06.09.2013 betrug es 466,38 € - entsprechend den Statuten vom 1. September 1994 der Internationalen Christlichen Rundfunkgemeinschaft zur Verfügung zu stellen.

Ich bitte Sie daher, die oben genannte Vereinigung unter der Handelsregisternummer F 4767 zu löschen.

In diesem Zusammenhang ist darauf hinzuweisen, das die inzwischen verstorbene Frau Jeanny Scheer-Krier den Vorsitz aufgegeben hatte, so dass der Sitz der Asbl von L-8030 Strassen, 128A rue du Kiem nach L- 7339 Steinsei, 36, rue des vergers verlegt worden war.

Georg Schwedler

Vorsitzender

Référence de publication: 2013154503/18.

(130189102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2013.

Athena Asset 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 11.000,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 181.105.

Il résulte du transfert de parts sociales de la Société en date du 10 octobre 2013, que 1.100.000 parts sociales détenues dans la Société par GS Lux Management Services S. à r.l., ayant son adresse professionnelle au 2 rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 88.045, ont été transférées comme suit:

1.100.000 parts sociales ordinaires à Athena Topco S. à r.l. ayant son siège social au 2 rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 181.165.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Athena Asset 1 S.à r.l.

Marielle Stijge

Gérant

Référence de publication: 2013154528/18.

(130189739) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

Athena Asset 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 11.000,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 181.107.

Il résulte du transfert de parts sociales de la Société en date du 10 octobre 2013, que 1.100.000 parts sociales détenues dans la Société par GS Lux Management Services S. à r.l., ayant son adresse professionnelle au 2 rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 88.045, ont été transférées comme suit:

1.100.000 parts sociales ordinaires à Athena Topco S. à r.l. ayant son siège social au 2 rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 181.165.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Athena Asset 2 s.à r.l.

Marielle Stijger

Gérant

Référence de publication: 2013154529/18.

(130189738) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

Aakapa Advisory Business Services S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 40, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 106.680.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013154531/10.

(130189817) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

Aakapa Advisory Business Services S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 40, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 106.680.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013154532/10.

(130189893) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

Diagenics SE, Société Européenne.

Siège social: L-1521 Luxembourg, 129, rue Adolphe Fischer.

R.C.S. Luxembourg B 152.777.

Beschluss der Gesellschafterversammlung Diagenics SE, Sitz Luxembourg Stadt

Die Gesellschafterversammlung beschließt einstimmig:

1. Ab dem 16.07.2012 werden Herr Samir Yastas (geboren am 22.12.1964 und wohnhaft Birkhuh Weg 8A in D-40668 Meerbusch) und Herr Prof. Dr. Siegfried Seeber (geboren am 27.05.1941 und wohnhaft Brucker Holt 40 in D-45133 Essen) zum Verwaltungsrat bestellt.

2. Weitere Beschlüsse werden nicht gefasst.

Luxembourg, den 16.07.2012.

Ernest Kapetanovic / Prof. Dr. Siegfried Seeber / Samir Yastas

Verwaltungsrat / Verwaltungsrat / Verwaltungsrat

Référence de publication: 2013154664/16.

(130189407) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

Dufour-X S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 101.564.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013154653/9.

(130189404) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

Donald SPV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 100.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 164.787.

Par résolution signée en date du 30 septembre 2013, les associés ont pris les décisions suivantes:

- Acceptation de la démission de Robert Shaw, avec adresse professionnelle au 54, Jermyn Street, SW1Y 6LX Londres, Royaume-Unis, de son mandat de gérant de classe B, avec effet au 21 juin 2013.

- Nomination de Stuart Hanbury, avec adresse professionnelle au 54, Jermyn Street, SW1Y 6LX Londres, Royaume-Unis, au mandat de gérant de classe B, avec effet au 21 juin 2013 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2013.

Référence de publication: 2013154650/15.

(130189295) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

Diplomatic Finance Association International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R.C.S. Luxembourg B 114.125.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. Management s.à r.l. / A.T.T.C. Directors s.à r.l.

Administrateur / Administrateur

Edward Patteet / J.P. Van Keymeulen

Administrateur-délégué / Administrateur-délégué

Référence de publication: 2013154648/13.

(130189594) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

Custom S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 10, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 124.470.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 28 octobre 2013

Madame Mireille ROSE, comptable, née le 22.07.1975 à Thionville (F), avec adresse professionnelle au 10, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg et Monsieur Alexis DE BERNARDI, expert-comptable, né le 13.02.1975 à Luxembourg, avec adresse professionnelle au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg sont nommés administrateurs supplémentaires pour une période de trois ans. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'année 2016.

Luxembourg, le 28 Octobre 2013.

Pour extrait sincère et conforme

CUSTOM S.A.

Jacopo ROSSI / Angelo DE BERNARDI

Administrateur-Délégué / Administrateur-Délégué

Référence de publication: 2013154639/17.

(130189712) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

C7 Illkirchlux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 112.875.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013154641/10.

(130189343) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

Deidesheim Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 115.368.

Les comptes annuels au 31-12-2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013154654/9.

(130189335) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

Determination, Société Anonyme.

Siège social: L-8232 Mamer, 32, route de Holzem.

R.C.S. Luxembourg B 73.206.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 6 novembre 2013.

*Pour la société**Un mandataire*

Référence de publication: 2013154657/12.

(130189516) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

E.N.G. International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4735 Pétange, 27, rue Jean-Baptiste Gillardin.

R.C.S. Luxembourg B 164.270.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société**Fiduciaire WBM**Experts comptables et fiscaux**Signature*

Référence de publication: 2013154672/13.

(130189233) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

Diamond Mountain S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1260 Luxembourg, 5, rue de Bonnevoie.

R.C.S. Luxembourg B 161.978.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DIAMOND MOUNTAIN S.A.

Référence de publication: 2013154666/10.

(130189874) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

Ejuli, Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 148.628.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013154694/9.

(130189507) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

European Financial Group EFG (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R.C.S. Luxembourg B 144.650.

Le Bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013154689/9.

(130189582) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

Excellence S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 124.980.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 novembre 2013.

Référence de publication: 2013154690/10.

(130189812) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

Eurolizenz SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 87.058.

Les Comptes Annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2013.

Pour la Société

Référence de publication: 2013154687/11.

(130189291) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

E-Capital Partners, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 7, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg B 160.969.

Extrait des décisions prises par les associés avec effet au 6 novembre 2013

Fyberco S.A. a démissionné de son mandat de gérant A.

Emetico S.A. représentée par son représentant permanent Mr Yvan Jansen, une société constituée et régie par les lois belges, ayant son siège social au Bolsveldweg 61, B-1180 Ukkel, immatriculée auprès de la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0849.239.552 a été nommé gérant A pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 6 novembre 2013.

Pour E-Capital Partners

United International Management S.A.

Référence de publication: 2013154673/15.

(130189891) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

SL-xIP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 160.266.

In the year two thousand and thirteen, on the fourteenth day of October.

Before Us, Maître Marc Loesch, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

Palamon Securities IP Holdings S.à r.l., ("PSIPH") a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 168.584 and with a share capital of twenty-three thousand seven hundred fifty euro (EUR 23,750.00);

hereby represented by Mr Olivier van Raemdonck, attorney-at-law, residing in Luxembourg,
by virtue of a proxy under private seal given on 10 October 2013.

Cairneagle Nominees Limited, a private limited company incorporated under the laws of England and Wales, having its registered office at Victory House 99-101 Regent Street, London W1B 4RS, United Kingdom, registered with Companies House, under number 04214606;

hereby represented by Mr Olivier van Raemdonck, prenamed,
by virtue of a proxy under private seal given on 14 October 2013.

Mr. Robert DiFazio, residing at 287 Bowman Avenue, Purchase, New York 10577, United States of America;

hereby represented by Mr. Olivier van Raemdonck, attorney-at-law, residing in Luxembourg,
by virtue of a proxy under private seal given on 8 October 2013.

Mr. Peter Fenichel, residing at 23 Margareta Terrace, London, SW3 5NU, United Kingdom;

hereby represented by Mr. Olivier van Raemdonck, attorney-at-law, residing in Luxembourg,
by virtue of a proxy under private seal given on 10 October 2013,

Mr. Nazaar Molokhia, residing at 2 Inglewood Mews, Inglewood Road,
London, NW6 1QY, United Kingdom;

hereby represented by Mr. Olivier van Raemdonck, attorney-at-law, residing in Luxembourg,
by virtue of a proxy under private seal given on 8 October 2013

Mr. Henry Mlynarski, residing at 2600 Kenilworth Avenue, Wilmette, Illinois 60091, United States of America;

hereby represented by Mr. Olivier van Raemdonck, attorney-at-law, residing in Luxembourg,
by virtue of a proxy under private seal given on 7 October 2013. Mr. Robert Reynolds, residing at 47 Sloane Gardens,
London, SW1W 8ED, United Kingdom;

hereby represented by Mr. Olivier van Raemdonck, attorney-at-law, residing in Luxembourg,
by virtue of a proxy under private seal given on 4 October 2013. Mr. Alexander Pilsforth, residing at 24 Queens Park
Rise, Brighton, BN2 9ZF, United Kingdom;

hereby represented by Mr. Olivier van Raemdonck, attorney-at-law, residing in Luxembourg,
by virtue of a proxy under private seal given on 9 October 2013.

Mr. Glynn Bourne, residing at 78 Croxted Road, West Sulwich, London, SE21 8NP, United Kingdom;

hereby represented by Mr. Olivier van Raemdonck, attorney-at-law, residing in Luxembourg,
by virtue of a proxy under private seal given on 8 October 2013.

Mr. Alexander Wood, residing at Little Paddock, Gorelands Lane, Chalfont St Giles, Buckinghamshire, HP8 4HQ,
United Kingdom;

hereby represented by Mr. Olivier van Raemdonck, attorney-at-law, residing in Luxembourg,
by virtue of a proxy under private seal given on 8 October 2013. Mr. James Talbot, residing at 20 Wharton Drive,
Chelmsford, Essex, CM1 6BF, United Kingdom;

hereby represented by Mr. Olivier van Raemdonck, attorney-at-law, residing in Luxembourg,
by virtue of a proxy under private seal given on 9 October 2013.

The said proxies shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, duly represented as mentioned above, declare that they are shareholders (the "Shareholders") of SL-x IP S.à r.l., a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of seventeen thousand eight hundred and fifty-seven euro and eleven cents (EUR 17,857.11), having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 160.266 (the "Company"), incorporated further to a notarial deed of 12 April 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations,

number 1616, of 19 July 2011. The articles of association of the Company (the "Articles of Association") were last amended further to a notarial deed of 21 March 2013, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1248, of 28 May 2013.

The appearing parties, duly represented as mentioned above, declares that they are fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1. To create one (1) additional class of shares to be denominated preference shares (the "Preference Shares"), with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, having the rights set out in the Articles of Association referred to in item 5 below, and to redenominate the existing shares as ordinary shares.

2. To increase the share capital of the Company by an amount of sixteen thousand euro and twelve cents (EUR 16,000.12), in order to raise it from its current amount of seventeen thousand eight hundred and fifty-seven euro and eleven cents (EUR 17,857.11) to an amount of thirty-three thousand eight hundred and fifty-seven euro and twenty-three cents (EUR 33,857.23) by the issue of: (i) twelve (12) Preference Shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each; and (ii) one million six hundred thousand (1,600,000) Preference Shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each and a share premium of ninety-nine cents (EUR 0.99) each (with the amount of the share premium account being exclusively allocated to the Preference Shares), having the rights described in the Articles of Association referred to in item 5 below, numbered one to one hundred and sixty million and twelve (1-160,000,012) and entitled to dividends from the dividend commencement date in accordance with the Articles of Association referred to in item 5 below.

3. To accept the subscription by PSIPH of: (i) twelve (12) Preference Shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each; and (ii) one million six hundred thousand (1,600,000) Preference Shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each and a share premium of ninety-nine cents (EUR 0.99) each (with the amount of the share premium account being exclusively allocated to the Preference Shares), and fully pay up such new shares by way of: (i) a contribution in cash in the amount of one million two hundred thousand euro and twelve cents (EUR 1,200,000.12); and (ii) a contribution in kind consisting of a definite, due and payable receivable held by PSIPH against the Company in an amount of four hundred thousand euro (EUR 400,000.00).

4. To determine that the compounding date of the Preference Shares (the "Compounding Date"), in accordance with article 6.2.2 of the Articles of Association referred to in item 5 below, is as follows:

- (a) Preference Shares numbered one to three (1-3) will have a Compounding Date of 22 May 2013;
- (b) Preference Shares numbered four to six (4-6) will have a Compounding Date of 31 July 2013;
- (c) Preference Shares numbered seven to nine (7-9) will have a Compounding Date of 26 September 2013; and
- (d) Preference Shares numbered ten to twelve (10-12) will have a Compounding Date of 15 February 2013.

5. To fully amend and restate the Articles of Association.

6. Miscellaneous.

The appearing parties, duly represented as mentioned above, have requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The Shareholders resolve to create one (1) additional class of shares to be denominated preference shares (the "Preference Shares"), with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, having the rights set out in the Articles of Association referred to in the fifth resolution below, and to redenominate the existing shares as ordinary shares.

Second resolution

The Shareholders resolve to increase the share capital of the Company by an amount of sixteen thousand euro and twelve cents (EUR 16,000.12), in order to raise it from its current amount of seventeen thousand eight hundred and fifty-seven euro and eleven cents (EUR 17,857.11) to an amount of thirty-three thousand eight hundred and fifty-seven euro and twenty-three cents (EUR 33,857.23) by the issue of: (i) twelve (12) Preference Shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each; and (ii) one million six hundred thousand (1,600,000) Preference Shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each and a share premium of ninety-nine cents (EUR 0.99) each (with the amount of the share premium account being exclusively allocated to the Preference Shares), having the rights described in the Articles of Association referred to in the fifth resolution below, numbered one to one hundred and sixty million and twelve (1-160,000,012) and entitled to dividends from the dividend commencement date in accordance with the Articles of Association referred to in the fifth resolution below.

Third resolution

The Shareholders resolve to accept the subscription by PSIPH of: (i) twelve (12) Preference Shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each; and (ii) one million six hundred thousand (1,600,000) Preference Shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each and a share premium of ninety-nine cents (EUR 0.99) each (with the amount of the share premium account being exclusively allocated to the Preference Shares), and fully pay up such new shares by way of: (i) a contribution in cash in the amount of one million two hundred thousand euro and twelve cents

(EUR 1,200,000.12); and (ii) a contribution in kind consisting of a definite, due and payable receivable held by PSIPH against the Company in an amount of four hundred thousand euro (EUR 400,000.00).

Subscription - Payment

Thereupon now appears Mr. Olivier van Raemdonck, prenamed, acting in his capacity as duly authorized agent and attorney-in-fact of PSIPH by virtue of aforementioned proxy.

The person appearing declares to subscribe in the name and on behalf of PSIPH for: (i) twelve (12) Preference Shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each; and (ii) one million six hundred thousand (1,600,000) Preference Shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each and a share premium of ninety-nine cents (EUR 0.99) each (with the amount of the share premium account being exclusively allocated to the Preference Shares), and fully pay up such new shares by way of: (i) a contribution in cash in the amount of one million two hundred thousand euro and twelve cents (EUR 1,200,000.12); and (ii) a contribution in kind consisting of a definite, due and payable receivable held by PSIPH against the Company in the amount of four hundred thousand euro (EUR 400,000.00).

PSIPH acting through its duly appointed attorney in fact respectively declares that it is the sole beneficiary and creditor of the receivable it contributes to the Company, that there exists no impediments to the transfer of such receivable. Proof of the rights of PSIPH under the relevant receivable has been given to the undersigned notary.

Evidence of the existence and the aggregate amount of the foregoing contributions has been given to the notary and the Shareholders, acting through their duly appointed attorney-in-fact, further declare that the aggregate value of the receivable has been certified in a declaration of contribution signed by the representative of PSIPH and confirmed in a declaration of recipient company signed by the representative of the Company.

Proof of the contributions existence has been given to the undersigned notary.

Fourth resolution

The Shareholders resolve, in accordance with article 6.2.2 of the Articles of Association referred to in the fifth resolution below, to determine that the Compounding Date of the Preference Shares will be as follows:

- (a) Preference Shares numbered one to three (1-3) will have a Compounding Date of 22 May 2013;
- (b) Preference Shares numbered four to six (4-6) will have a Compounding Date of 31 July 2013;
- (c) Preference Shares numbered seven to nine (7-9) will have a Compounding Date of 26 September 2013; and
- (d) Preference Shares numbered ten to twelve (10-12) will have a Compounding Date of 15 February 2013.

Fifth resolution

The Shareholders resolve to fully amend and restate the Articles of Association, which shall forthwith read as follows:

Chapter I. Form, Corporate Name, Registered Office, Object, Duration

Art. 1. Form, Corporate Name.

1.1 There is hereby established among the subscriber(s) and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a company in the form of a private limited liability company (société à responsabilité limitée) (the "Company") which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, notably the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "Law"), by article 1832 of the Civil Code, as amended, and by the present articles of incorporation (the "Articles").

1.2 The Company exists under the name of "SL-x IP S.à r.l."

Art. 2. Registered Office.

2.1 The Company has its registered office in the City of Luxembourg. The Board of Managers is authorised to change the address of the Company's registered office inside the municipality of the Company's registered office.

2.2 Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Board of Managers.

2.3 In the event that in the view of the Board of Managers, extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent which would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with the said office or between the said office and persons abroad, it may temporarily transfer the registered office abroad, until the end of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg.

Art. 3. Corporate Object.

3.1 The object of the Company is the direct and indirect acquisition and holding of participating interests, in any form whatsoever, in Luxembourg and/or in foreign undertakings, as well as the administration, development and management of such interests.

3.2 This includes, but is not limited to, investment in, acquirement of, disposal of, granting or issuing (without a public offer) of preferred equity certificates, loans, bonds, notes debentures and other debt instruments, shares, warrants and

other equity instruments or rights, including, but not limited to, shares of capital stock, limited partnership interests, limited liability company interests, preferred stock, securities and swaps, and any combination of the foregoing, in each case whether readily marketable or not, and obligations (including but not limited to synthetic securities obligations) in any type of company, entity or other legal person.

3.3 The Company may also use its funds to invest in real estate, in intellectual property rights or any other movable or immovable assets in any form or of any kind.

3.4 The Company may hold, manage, develop, sell or dispose of all intellectual property rights, patents, trademarks and licenses. The Company may grant the right to any subsidiary, affiliate or any other member of the Group to use such intellectual property rights, patents, trademarks and licences as described above. The Company may subcontract to any member of the Group the management and development of intellectual property rights, patents, trademarks and licences as described above.

3.5 The Company may grant pledges, guarantees, liens, mortgages and any other form of securities as well as any form of indemnities, to Luxembourg or foreign entities, in respect of its own obligations and debts.

3.6 The Company may also provide assistance in any form (including but not limited to the granting of advances, loans, money deposits and credits as well as the providing of pledges, guarantees, liens, mortgages and any other form of securities, in any kind of form) to the Company's subsidiaries. The Company may provide the same kind of assistance to undertakings which are part of the same group of companies which the Company belongs to or to third parties, provided that doing so falls within the Company's best interest and does not trigger any license requirements.

3.7 The Company may also enter into any agreements, including, but not limited to partnership agreements, underwriting agreements, marketing agreements, management agreements, advisory agreements, administration agreements and other service contracts, selling agreements, connected directly or indirectly to the areas described above.

3.8 In general, the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation and engage in such other activities as the Company deems necessary, advisable, convenient, incidental to, or not inconsistent with, the accomplishment and development of the foregoing.

3.9 Notwithstanding the above, the Company shall not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity which would be considered as a regulated activity or that would require the Company to have any other license.

Art. 4. Duration. The Company is formed for an unlimited duration.

Chapter II. Share Capital, Shares

Art. 5. Share Capital.

5.1 The share capital of the Company is set at thirty-three thousand eight hundred and fifty-seven euro and twenty-three cents (EUR 33,857.23) divided into: (i) one million seven hundred and eighty-five thousand and seven hundred and eleven (1,785,711) ordinary shares, with a par value of 0.01 euro (one cent) each (the "Ordinary Shares" and each an "Ordinary Share"); and (ii) one million six hundred thousand and twelve (1,600,012) redeemable preference shares with a par value of 0.01 euro (one cent) each (the "Preference Shares" and each a "Preference Share").

5.2 In addition to the share capital, a premium account may be set up, into which any premium paid on any share in addition to the par value is transferred. On the issue of a share at a premium, the amount of the premium to be transferred to the premium account may be exclusively allocated to the class of the share issued. Provided that current interim accounts have been drawn-up and that said interim accounts show that the relevant amount remains available pursuant to applicable law, the amount held on the premium account may be freely used by the sole shareholder or, as the case may be, by a general meeting of shareholders or a class of shareholders, to provide for the payment of any shares which the Company may redeem from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

5.3 Similarly, in addition to the share capital and the premium account, a special reserve account may be set up, into which the Company's shareholder(s) may contribute equity which will not be remunerated by the issue of new shares. In accordance with applicable law, the Company's shareholder(s) may make capital contributions to the special reserve account in relation to, although not limited to, the Preference Shares (a "Preference Share Capital Contribution"). Any Preference Share Capital Contribution shall be reimbursed, distributed, converted or otherwise paid or allocated only to the holder(s) of Preference Shares in accordance with the rights attached to such Preference Shares and applicable law.

Art. 6. Shares.

6.1 General

6.1.1 All the shares will be and remain in registered form.

6.1.2 In addition to the restrictions of transfer as further set forth under this article 6, the shares may be transferred to non-shareholders only with the authorisation of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital.

6.1.3 The transfer of shares shall take place by notarial deed or by a deed under private seal. Any such transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.1.4 Each share is indivisible as far as the Company is concerned. Co-owners of shares must be represented towards the Company by a common representative, whether appointed amongst them or not. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to the relevant share until that common representative has been appointed.

6.2 Preference Shares

6.2.1 The Preference Shares shall carry no rights to participate in the profits or assets of the Company except as provided in these Articles. Except as otherwise provided in these Articles, the Ordinary Shares and the Preference Shares constitute different classes of shares.

6.2.2 If a dividend or other distribution is made or paid by the Company, it shall be made or paid in accordance with the following:

(i) in priority to any other class of shares, each Preference Share shall have the right to a fixed cumulative preferential dividend (the "Preference Dividend"), which shall accrue on a daily basis from the dividend commencement date at the rate of 10 per cent. per annum on the aggregate of: (a) the Subscription Price of such Preference Share; (b) any Reserve Amount of such Preference Share (or if the Company so determines at the time that any Reserve Amount is attached to that Preference Share, during the period until the first anniversary of its Compounding Date (defined below), such part of the Reserve Amount as the Company shall determine; and (c) the aggregate amount of Preference Dividend that has been previously compounded and not yet paid. The Preference Dividend accruing on each Preference Share shall be compounded on each anniversary of its Compounding Date to the extent not previously paid and its Compounding Date shall be its dividend commencement date or such other date as the Company may determine at the time of issue (the "Compounding Date");

(ii) the dividend commencement date for each Preference Share shall be the date of its issue, unless the Company shall determine at the time of issue that the dividend commencement date is to be an earlier date, in which case it shall be deemed to be that earlier date (notwithstanding that such date may have been before the date on which these Articles were adopted);

(iii) the Company shall ensure that the dividend commencement date and Compounding Date of each Preference Share is clearly recorded in its register of members and on any certificate relating thereto and any holder of Preference Shares shall promptly after request by the Company for that purpose surrender any certificate for endorsement or replacement accordingly;

(iv) the Preference Dividend shall cease to accrue with immediate effect upon the share concerned being repurchased;

(v) the Preference Dividend shall be deemed to accrue from day-to-day after, as well as before, the commencement of a winding-up and shall, therefore, be payable by a liquidator in respect of any period after such commencement of a winding-up in priority to other claims or rights of members in respect of share capital;

(vi) aside from the Preference Dividend, no other dividends or distributions shall be made, paid or declared with respect to the Preference Shares;

(vii) no dividends or other distributions shall be made, paid or declared with respect to the Ordinary Shares at a time when any accruals (including accruals that have compounded) of the Preference Dividend remain unpaid; and

(viii) subject to the rights of the Preference Shares to receive the Preference Dividend (and no further distributions) payable thereon in priority to any payment by way of dividend or distribution to the holders of the Ordinary Shares, the Ordinary Shares shall rank *pari passu* with respect to dividends and distributions thereafter.

6.2.3 No shares shall be issued which rank in priority to any of the Preference Shares, unless the holders of at least three quarters of the Preference Shares by number have given their prior written consent to such issue.

6.2.4 Subject to the applicable law and to the Company having agreed in writing to such redemption, all of the Preference Shares shall be redeemed on the occurrence of a Liquidity Event and may be redeemed at the Company's option at any other time provided that the Company's shareholders including the holders of Preference Shares unanimously approve such redemption. The redemption price payable by the Company for each Preference Share on redemption shall be the Relevant Amount per Preference Share.

6.2.5 Any redemption effected pursuant to article 6.2.4 above shall be effected out of the profits of the Company which may be lawfully applied for that purpose in accordance with article 72-1 of the Law.

6.2.6 Each holder of Preference Shares shall deliver to the Company promptly after the payment of the Relevant Amount in respect of the Preference Shares held by such holder pursuant to article 6.2.4, the certificates for such Preference Shares in order that the same may be cancelled.

6.3 Restrictions on Disposal

6.3.1 No Disposal of any share or any legal or beneficial interest in a share shall be made by any shareholder except a transfer of the entire legal and beneficial interest in the share, provided that a transfer of the entire legal and beneficial interest in a share from a shareholder to a Family Trust of that shareholder or a Privileged Relation of that shareholder or from a Family Trust to a person or Privileged Relation of a person who has a beneficial interest in such Family Trust shall, subject to the other provisions of this article 6.3., be permitted.

6.3.2 No Disposal of any share or any legal or beneficial interest in a share shall be made by any shareholder of the Company (other than a Palamon Shareholder), other than:

(i) pursuant to and following a Drag Offer and in accordance with article 6.4.;

(ii) (a) a Transfer by a shareholder (the "Original Shareholder") to a Family Trust of that shareholder or a Privileged Relation of that shareholder or a Transfer from a Family Trust or Privileged Relation back to the Original Shareholder; or (b) a Transfer from a Family Trust of a shareholder (the "Transferring Family Trust") to a person or Privileged Relation of a person who has a beneficial interest in such Family Trust or a Transfer from any such person back to the Transferring Family Trust;

(iii) pursuant to and in accordance with article 6.5; or

(iv) a Disposal to which Palamon Luxco has given its prior written consent. 6.3.3 For the avoidance of doubt, any Palamon Shareholder may Transfer any shares it holds to any person.

6.4 Drag Along

6.4.1 For the purposes of this article 6.4., a "Drag Offer" is a bona fide offer from a third party to buy all (but not some only) of the shares then in issue which:

(i) is conditional on acceptance in respect of all the shares then in issue within a specified time period being made; and

(ii) is, with respect to all shares of the same class, at the same price per share (which, for the avoidance of doubt, may be zero and may be for cash and/or non-cash consideration) and otherwise on the same terms (subject to article 6.4.7.).

6.4.2 For the purpose of this article 6.4, fixed rate preference shares (and similar shares) shall only be treated as being in the same class as other preference shares which have the same coupon terms and conditions, date of issue, dividend commencement date and Compounding Date and to the extent that any of these is different they shall be treated as separate classes (and accordingly, Preference Shares which have different dates of issue and/or dividend commencement dates and/or Compounding Dates will be treated as separate classes).

6.4.3 A Drag Offer may be accepted at any time by a shareholder who is a Palamon II Fund, Palamon Luxco or is a person who is Controlled by, under common Control with or who Controls a Palamon II Fund (a "Relevant Shareholder").

6.4.4 A Drag Offer may not be accepted by a shareholder who is not a Relevant Shareholder, other than in accordance with the following paragraph 6.4.4.

6.4.5 If a Drag Offer is accepted by all the Relevant Shareholders that hold shares with respect to their holdings of shares then each of the other shareholders shall be deemed to have accepted such Drag Offer and Palamon Luxco or any other Relevant Shareholder shall be and is hereby authorised on behalf of such other shareholders to notify the person making the Drag Offer of such other shareholders' acceptance of the Drag Offer. The Relevant Shareholders shall prior to or promptly after such acceptance provide the other shareholder with written notice of the Drag Along Offer (the "Drag Along Notice"). Such Drag-Along Notice shall specify in reasonable detail the identity of the Transferee(s), the price, form of consideration, and the other terms and conditions applicable to the Drag-Along Offer.

6.4.6 If a shareholder fails or refuses to Transfer any shares agreed to be sold as required under this article 6.4.:

(i) the Company shall by written notice authorise any Board Member to execute and deliver on the relevant shareholder's behalf the necessary instrument of transfer and to do any other acts and/or execute any other deeds and documents on the relevant shareholder's behalf required to effect the Transfer of title to the shares;

(ii) the Company shall receive the purchase money in trust for the shareholder (provided that the Company shall account to such shareholder for the full amount of such purchase money within 5 Business Days of the later of the receipt by the Company and notification of the relevant bank account details by the shareholder) in a separate bank account (and the receipt of the Company for the purchase money shall be a good discharge for the Transferee, who shall not be bound to see to the application of the purchase money) but shall not be bound to earn or pay interest on any monies so held;

(iii) the Company shall cause the Transferee to be registered in the register of shares of the Company as holder of the relevant shares; and

(iv) once registration has taken place in purported exercise of the power contained in this article 6.4.5, the validity of the proceedings shall not be questioned by any person.

6.4.7 The offer constituted by a Drag Offer shall extend to persons holding options to subscribe for shares which are exercisable at the time of completion of the share transfers being made pursuant to the Drag Offer or which become exercisable as a result of the making of the Drag Offer or the completion of such share transfers or at any time thereafter. Article 6.4. shall apply to the shares issued as a result of the exercise of such options in the same manner as they apply to shares in issue at the time of the Drag Offer.

6.4.8 A Drag Offer which provides for a shareholder who is an employee, director or consultant of a member of the Group to: (i) provide warranties, covenants or other provisions that are different from those being given by other shareholders provided that a Management Members' Majority has consented to the provision of such warranties, covenants or other provisions; and/or (ii) receive shares or securities in a company in substitution for cash, provided that a Management Members' Majority has consented to such substitution, but which is otherwise with respect to shares of the same class at the same price per share and on the same terms, will be deemed, for the purposes of article 6.4.1., to be, with respect to shares of the same class, at the same price per share and otherwise on the same terms, in all cases provided

that a Management Members' Majority has consented in writing for the purposes of this article 6.4.7 (such consent not to be unreasonably withheld or delayed).

6.5 Leaver provisions

6.5.1 If a Management Member becomes a Leaver or a Defaulting Management Member, the Company shall be entitled at its discretion to redeem, cancel or nominate a third party to acquire the Management Member's Relevant Equity Stake on the terms of this article 6.5. and each Management Member (and each Related Party of that Management Member), on a several basis, grants the Company the right to so redeem, cancel, or nominate such an acquirer for and undertakes to, sell and transfer that Management Member's Relevant Equity Stake in such circumstances (the "Call Option").

6.5.2 If a Trigger Date occurs in respect of a Management Member, the Call Option may be exercised by the Company (following a resolution of the Board of Managers, with at least one Palamon Board Member voting in favour of such resolution), to that effect by notice in writing to that Management Member at any time within six months of the Trigger Date in respect of that Management Member (an "Exercise Notice"). In such Exercise Notice, the Company may elect either to redeem or cancel all or part of that Management Member's Relevant Equity Stake (including, for the avoidance of doubt, any part of the Relevant Equity Stake held by Related Parties of the Management Member) or that that Management Member (and the Related Parties of that Management Member) shall transfer all or part of that Management Member's Relevant Equity Stake to a person nominated by the Company. If the Call Option is not exercised within the period referred to above, the Call Option will lapse. The Call Option may be exercised more than once by the Company with respect to a Management Member's Relevant Equity Stake.

6.5.3 The price at (or for) which (all or part of) the Relevant Equity Stake of a Management Member who is not a Good Leaver and the Unvested Equity Stake of Management Member who is a Good Leaver is redeemed, cancelled or transferred under article 6.5. shall be the lower of:

(i) the Cost of Investment of all or that part of, as applicable, the Management Member's Relevant Equity Stake or Unvested Equity Stake, as applicable, plus accrued interest thereon, at an interest rate equal to the base rate of Barclays Bank PLC at the Trigger Date, from the Trigger Date, until the date the price is paid; and

(ii) the Market Value of all or that part of, as applicable, the Management Member's Relevant Equity Stake or Unvested Equity Stake at the Trigger Date, plus accrued interest thereon at an interest rate equal to the base rate of Barclays Bank PLC at the Trigger Date, from the Trigger Date until the date the price is paid.

6.5.4 The price at (or for) which (all or part of) the Relevant Vested Equity Stake of a Management Member who is a Good Leaver is redeemed, cancelled or transferred under article 6.5. shall be the higher of:

(i) the Cost of Investment of all or that part of, as applicable, the Management Member's Relevant Vested Equity Stake, plus accrued interest thereon, at an interest rate equal to the base rate of Barclays Bank PLC at the Trigger Date, from the Trigger Date, until the date the price is paid; and

(ii) the Market Value of all or that part of, as applicable, the Management Member's Relevant Vested Equity Stake at the date of service of the Exercise Notice (the "Exercise Date"), plus accrued interest thereon at an interest rate equal to the base rate of Barclays Bank PLC at the Exercise Date, from the Exercise Date until the date the price is paid.

6.5.5 If any price calculated under article 6.5.3. or 6.5.4 (in each case the "Transfer Price") is held to be invalid or unenforceable at law, the nearest price thereto which is a legally valid and enforceable price shall apply instead.

6.5.6 The Transfer Price shall be payable on completion of the redemption, cancellation or transfer of all of the shares that are to be transferred by the Management Member (and the Related Parties of the Management Member), which redemption, cancellation or transfer shall take place as soon as practicable after the exercise of the Call Option.

6.5.7 If a Management Member (or a Related Party of a Management Member) fails to comply with his obligations under this article 6.5. in respect of any shares forming part of that Management Member's Relevant Equity Stake, the Board of Managers may authorise any one Board Member to execute, complete and deliver as agent for and on behalf of that Management Member (or Related Party) a transfer of the relevant shares in favour of the relevant transferee. The Board Members shall authorise registration of the transfer(s) after which the validity of such transfer(s) shall not be questioned by any person and the Company shall hold monies on trust in a separate bank account but shall not be bound to earn or pay interest on any money so held.

6.5.8 The Board of Managers in exercising the rights, powers and obligations that are to be performed or carried out by it under article 6.5. may only act and make decisions by majority, which majority must include at least one Palamon Board Member.

6.5.9 In this article 6.5. "Market Value" with respect to any Leaver shall mean the fair market value of such Leaver's Relevant Equity Stake or the relevant part thereof (as the case may be) determined as follows:

(A) subject to paragraph (C) and article 6.5.10. below, as agreed by the Leaver and the Board of Managers within 30 days of the date on which the Company has given the Exercise Notice or, failing such agreement, as determined by such third party firm as shall be appointed jointly by the Company and the Leaver (the "Expert") (the Expert to be as agreed by the Company and the Leaver or, failing such agreement within 5 Business Days, a firm of chartered accountants chosen by the President for the time being of the Institute of Chartered Accountants in England and Wales on application of the Company and/or the Leaver), whereby half of the costs of such Expert shall be borne by the Company and half by the Leaver and the decision of such Expert shall be final and binding save for fraud or manifest error;

(B) the valuation shall in either case be: (i) on the basis of market practice at the time the valuation is carried out and shall take into account the business, operating and market position and the financial condition and prospects of the Group; and (ii) determined by firstly calculating the total fair market value of all of the shares, then, secondly having calculated such total fair market value, determining the amount that would be distributed to a holder of the Leaver's Relevant Equity Stake or the relevant part thereof (as the case may be) pursuant to a winding up if an amount equal to such total amount were available to be distributed in accordance with such winding up, (for the avoidance of doubt) disregarding any discount for a minority holding or any restrictions applying to the Leaver's Relevant Equity Stake;

(C) if Market Value with respect to any Leaver's Relevant Equity Stake or any parts thereof has been determined by an Expert within 6 months prior to a Trigger Date with respect to a Management Member, the Market Value of the Leaver's Relevant Equity Stake shall be determined by reference to that Expert's determination of the value of each class of share, unless either the Company or the Leaver does not agree with such valuation, in which case it or he may appoint another Expert at its or his own cost, whose decision shall be final and binding save for fraud or manifest error.

6.5.10 Once an Expert has been appointed pursuant to article 6.5.9.(A), that Expert shall be the Expert for the purpose of article 6.5.9. on the next occasion that Market Value is to be determined by an Expert, and thereafter shall remain the Expert for the purpose of article 6.5.9. unless and until such Expert makes a determination with respect to Market Value which the Company decides is not acceptable, in which case a new Expert shall, at the next time thereafter that a Management Member becomes a Leaver and article 6.5. applies, be appointed jointly by the Company and the Leaver on the basis set out in article 6.5.9.(A). This article 6.5.10. shall then apply to that Expert. For the avoidance of doubt, where an Expert has made a determination of Market Value with respect to certain shares pursuant to article 6.5.9., that decision shall be final and binding save for fraud or manifest error, and this article 6.5.10. shall not entitle the Company to require that Market Value is determined by another Expert with respect to such shares.

Art. 7. Increase and Reduction of the Share Capital.

7.1 The subscribed share capital of the Company may be increased or reduced once or several times by a resolution of the sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders voting with the quorum and majority rules set by these Articles or, as the case may be, by the Law for any amendment of these Articles.

7.2 Pre-emption Rights on Issue

7.2.1 If there is to be an issue of any shares of the Company (other than Preference Shares) or any securities of the Company which are convertible into shares (such shares and securities being the "Relevant Securities") wholly for cash, this article 7.2. shall apply. Subject to the provisions of these Articles and to any resolution passed by the Company and without prejudice to any rights attached to existing shares, subject to article 7.2.2., each Ordinary Shareholder shall have the pre-emptive right to subscribe for all or any such Relevant Securities to be issued for cash by the Company (at the same price and on the same terms as the Relevant Securities are to be issued). For the foregoing purposes, any Ordinary Shareholder may apply for all or any Relevant Securities being offered and in the event of competition between any shareholders for the Relevant Security, their respective entitlements shall be determined pro rata to the number of shares (other than Preference Shares) held by each such shareholder at the time the notice referred to in the next sentence is given by the Company. The Company shall give written notice to each such shareholder of its intention to issue any such Relevant Securities. Upon receipt of that notice, each such shareholder shall have 20 Business Days in which to exercise his pre-emption rights under this article, in whole or in part, by sending an acceptance notice to the Company.

7.2.2 The provisions of article 7.2.1. shall not apply to and no shareholder shall have any pre-emption right in connection with: (i) the allotment or issue of shares or securities of the Company (or option to subscribe for such shares or securities) under any employees' share scheme established by the Company; (ii) the allotment or issue of shares or securities of the Company on the exercise of options under any employee share scheme established by the Company or option granted in accordance with paragraphs (iii) or (iv) below; (iii) any allotment or issue of shares or securities of the Company (or options to subscribe for such shares or securities) to employees, individual contractors or directors (who are not partners or employees of Palamon Capital Partners, LP, Palamon Capital Partners, LLP or Palamon Capital Partners Limited) of any member of the Group; (iv) any allotment or issue of shares or securities of the Company (or options to subscribe for such shares or securities) in respect of which all the shareholders have agreed to waive their rights under this article 7.2.; (v) subject to Palamon Luxco having given its prior written consent thereto, any allotment or issue of shares or securities of the Company (or options to subscribe for such shares or securities) to any customer or supplier of, or financial counterparty, prime broker or other such party who from time to time uses the services of, supplies or otherwise has dealings with any member of the Group (including, for the avoidance of doubt, pursuant to any "jump ball" equity plan); (vi) for the avoidance of doubt, any allotment or issue of shares or securities of the Company other than wholly for cash; and (vii) any allotment or issue of Preference Shares.

Chapter III. Management, Board of Managers, Auditors

Art. 8 Management.

8.1 The Company shall be managed by a board of managers of at least two managers, whether shareholders or not (the "Board of Managers" and individually referred to as a "Board Member").

8.2

(A) Any Board Member who is nominated by Palamon Luxco for appointment by the sole shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders who is a Palamon Executive shall be a "Palamon Executive Board Member".

(B) Any Board Member who is nominated by Palamon Luxco for appointment by the sole shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders pursuant to article 8.3 and who is not a Palamon Executive is a "Palamon Appointed Board Member".

(C) Any other Board Member (including, for the avoidance of doubt, a Board Member nominated by Palamon Luxco for appointment by the sole shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders pursuant to article 8.5) is a "Non-Palamon Board Member".

8.3 Palamon Luxco may at any time and from time to time:

(i) nominate for appointment by the sole shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders a majority of the Board Members; and

(ii) propose to the sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders to remove any Board Members so nominated by it.

8.4 Peter Fenichel shall (unless he agrees otherwise) be a Board Member for so long as he is an employee of any member of the Group. The Board of Managers may at any time after Peter Fenichel has ceased to be an employee of any member of the Group propose to the sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders to remove Peter Fenichel as a Board Member. Following the time when Peter Fenichel ceases to be a Board Member, a Management Members' Majority may by giving written notice to the Company:

(i) nominate for appointment by the sole shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders any Management Member to be a Board Member; and

(ii) propose to the sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders to remove any Board Member so nominated by it,

provided that there may only be at any time one Management Member appointed as a Board Member pursuant to this article 8.4.

8.5 Palamon Luxco shall (unless a Management Members' Majority agrees otherwise in writing), where the number of Management Members who are Managers is one, by giving written notice to the Company nominate for appointment by the sole shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders a Management Member from the senior management team to be a Board Member provided that Palamon Luxco shall not be in breach of this article 8.5 for any delay in the appointment of a Board Member pursuant to this article 8.5 which is reasonable for it to identify and nominate a person as Board Member. Palamon Luxco may propose to the sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders to remove any Board Member so nominated by it. Henry Mlynarski will be the initial Board Member appointed pursuant to this article 8.5.

8.6 The Board of Managers may from time to time:

(i) nominate for appointment by the sole shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders the Relevant Person as a Board Member;

(ii) subject to obtaining Palamon Luxco's consent thereto, nominate for appointment by the sole shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders any other person as a Board Member; or

(iii) propose to the sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders to remove any Board Members so nominated by it pursuant to paragraphs (i) or (ii).

8.7 The Board of Managers may elect any of their members to be the Chairman.

8.8 The sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders, will determine the remuneration of Board Members and the limited or unlimited duration of their mandate.

8.9 The Board Members may be re-elected at the end of their term and they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the sole shareholder or, as the case may be, of the general meeting of shareholders. The right to propose a candidate for appointment to the Board of Managers includes the right to propose the replacement of a Board Member.

8.10 Any appointment or removal of Board Members shall take effect at and from the time when the sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders resolved on such appointment or removal, unless otherwise resolved by the sole shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders.

8.11 Even after the term of their mandate, the Board Members shall not disclose Company information which may be detrimental to the Company's interests, except when such a disclosure is mandatory by law.

Art. 9. Meetings of the Board of Managers.

9.1 The Board of Managers may appoint a secretary, who need not be a Board Member and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Managers and of the shareholder(s).

9.2 The Board of Managers will meet upon notice given by the Chairman or upon request of any Palamon Executive Board Member. The Chairman will preside at all meetings of the Board of Managers. In her/his absence the Board of Managers may appoint another Board Member as chairman pro tempore by vote of the majority present or represented at such meeting.

9.3 Except in cases of urgency or with the prior consent of those entitled to attend, at least twenty-four hours' written notice of board meetings shall be given. Any such notice shall specify the place, the date, time and agenda of the meeting.

9.4 The notice may be waived by the unanimous consent of a majority of the Board Members (including a Palamon Executive Board Member) at the meeting or otherwise. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a time schedule previously adopted by resolution of the Board of Managers.

9.5 Every board meeting shall be held in Luxembourg. No meeting of the Board of Managers may validly be held in the United Kingdom.

9.6 Any Board Member may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing another Board Member as her/his representative.

9.7 A quorum of the Board of Managers shall be the presence or the representation of a majority of the Board Members holding office (including at least one Palamon Executive Board Member and one Management Member who is a Board Member).

9.8 If a quorum is not present at a meeting of the Board of Managers at the time when any business is considered a Palamon Executive Board Member may require that the meeting be reconvened. At least twenty four hours' notice of the reconvened meeting will be given unless all the Board Members agree. At the reconvened meeting, a quorum shall exist by the presence or representation of a majority of the Board Members holding office (including at least one Palamon Executive Board Member but, for the avoidance of doubt, not necessarily including any Board Member who is a Management Member).

9.9 Decisions will be taken by a majority of the votes of the Board Members present or represented at the relevant meeting. In case of a tied vote, the Chairman shall not have a casting vote.

9.10 One or more Board Members may participate in a meeting by means of a conference call, by videoconference or by any similar means of communication enabling several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such methods of participation are to be considered as equivalent to a physical presence at the meeting. No Board Member may participate in a telephone or videoconference board meeting whilst being in the United Kingdom.

9.11 A written decision signed by all the Board Members, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several Board Members.

Art. 10. Minutes of Meetings of the Board of Managers.

10.1 The minutes of the meeting of the Board of Managers shall be drawn up and signed by all Board Members present at the meeting. Any proxies will remain attached thereto.

10.2 Copies or extracts thereof shall be certified by the Chairman of the Board of Managers or by any two Board Members.

Art. 11. General Powers of the Board Members. The Board of Managers is vested with the broadest powers to act on behalf of the Company and to perform or authorise all acts of administrative or disposal nature, necessary or useful for accomplishing the Company's object. All powers not expressly reserved by the Law to the sole shareholder or, as the case may be, to the general meeting of shareholders fall within the competence of the Board of Managers.

Art. 12. Delegation of Powers.

12.1 The Board of Managers may confer certain powers and/or special mandates to any member(s) of the Board of Managers or to any other person(s), who need not be a Board Member or a shareholder of the Company, acting either alone or jointly, under such terms and with such powers as the Board of Managers shall determine.

12.2 The Board of Managers may also appoint one or more advisory committees and determine their composition and purpose.

Art. 13. Representation of the Company. The Company will be bound towards third parties by the sole signature of any Palamon Executive Board Member as well as by the joint signatures or single signature of any person(s) to whom the Board of Managers has delegated such signatory power, within the limits of such power.

Art. 14. Conflict of Interests.

14.1 No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the sole fact that any one or more duly authorised representatives of the Company, including but not limited to any Board Member, has a personal interest in, or is a duly authorised representative of said other company or firm. Except as otherwise provided for hereafter, any duly authorised representatives of the Company, including but not limited to any Board Member, who serves as a duly authorised representative of any other company or firm with which the Company contracts or otherwise engages in business, shall not for that sole reason, be automatically prevented from considering and acting upon any matters with respect to such contract or other business.

14.2 Notwithstanding the above, in the event that any Board Member has any personal interest in any transaction to which the Company is a party, other than transactions falling within the scope of the day-to-day management of the Company, concluded in the Company's ordinary course of business and at arm's length, s/he shall inform the Board of Managers of any such personal interest. For the avoidance of doubt, s/he shall though be entitled to consider and vote

on any such transaction. Any such transaction and such Board Member's interest therein shall be reported to the sole shareholder or, as the case may be, to the next general meeting of shareholders.

Art. 15. Indemnification and Insurance.

15.1 The Company shall indemnify any Board Member and his heirs, executors and administrators, for costs and expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or procedure to which he may be made a party by reason of his being or having been a Board Member, or at the request of the Company, a manager of any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except for such action, suit or procedure in relation to matters for which he be held liable for gross negligence or misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall only be provided for matters that the Company has been advised by its legal counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights which the relevant person may be entitled to.

15.2 The Company may, subject to the Law, purchase and maintain for any Board Member insurance against any liability.

Art. 16. Audit.

16.1 Except if the Company's annual accounts are audited by an independent auditor in accordance with the requirements of the Law, the supervision of the operations of the Company may be, and shall be, if the Company has more than twenty-five (25) shareholders, entrusted to one or more auditors who need not be shareholders.

16.2 The auditors or, as the case may be, the independent auditor, if any, shall be appointed by the sole shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, which will determine the number of statutory auditors, if applicable, the remuneration of the statutory or independent auditor and the duration of their mandate. The auditors will hold office until their successors are elected. They may be re-elected at the end of their term and they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the sole shareholder or, as the case may be, of the general meeting of shareholders.

Chapter IV. Meetings of Shareholders

Art. 17. Annual General Meeting.

17.1 The annual general meeting, to be held only in the case that the Company has more than twenty-five (25) shareholders, will be held at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the notice convening the meeting on the first Monday in the month of June of each year, at 12:00 p.m..

17.2 If such day is not a business day in Luxembourg, the meeting will be held on the next following business day.

Art. 18. Other General Meetings of Shareholders.

18.1 The shareholders of the Company or a class of shares in the Company may hold general meetings of shareholders to be convened in compliance with the Law by the Board of Managers, by the auditor(s), if any, or by shareholders owning more than half of the share capital of the Company or a class of shares in the Company, as applicable.

18.2 If the Company or a class of shares in the Company is composed of no more than twenty-five (25) shareholders, general meetings of shareholders of the Company or such class of shares in the Company are not compulsory and the shareholders may cast their vote on the proposed resolutions in writing.

18.3 General meetings of shareholders, including the annual general meeting, may be held abroad only if, in the discretionary opinion of the Board of Managers, circumstances of force majeure so require.

Art. 19. Powers of the Meeting of Shareholders.

19.1 Any regularly constituted general meeting of shareholders represents the entire body of shareholders.

19.2 A general meeting of shareholders shall have the powers vested to it by the Law and by these Articles.

Art. 20. Procedure, Vote.

20.1 A general meeting of shareholders will meet upon notice given by the Board of Managers, by the auditor(s), if any, or by shareholders owning more than half of the share capital of the Company or class of shares in the Company, as applicable, made in compliance with the Law and the present Articles.

20.2 The notice shall be sent to the shareholders at least eight (8) days prior to the meeting and shall specify the date, time, place and agenda of the meeting.

20.3 If all the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

20.4 A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing in writing or by fax another person as her/his proxy who need not be a shareholder.

20.5 One or several shareholders may participate in a meeting by means of a conference call, by videoconference or by any similar means of communication enabling several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equivalent to a physical presence at a meeting.

20.6 The Board of Managers may determine all other conditions that must be fulfilled in order to take part in a general meeting of shareholders.

20.7 Any general meeting of shareholders shall be presided by the Chairman or, in his absence, by any other person appointed by a general meeting of shareholders.

20.8 The chairman of a general meeting of shareholders shall appoint a secretary.

20.9 A general meeting of shareholders shall appoint one or several scrutineer(s).

20.10 The chairman of a general meeting of shareholders together with the secretary and the scrutineer(s) so appointed, form the bureau of the general meeting.

20.11 An attendance list indicating the name of the shareholders, the number of shares held by them and, if applicable, the name of their representative, is drawn up and signed by the bureau of a general meeting of the shareholders or, as the case may be, their representatives.

20.12 One vote is attached to each share, except otherwise provided for by the Law.

20.13 Except as otherwise required by the Law or by the present Articles, any amendment to the present Articles shall be approved by shareholders: (i) being a majority of the shareholders in number (including at least one Palamon Shareholder); and (ii) representing three-quarters of the corporate share capital of the Company.

20.14 Except as otherwise required by the Law or by the present Articles, all other resolutions will be taken by shareholders representing more than half of the share capital of the Company or class of shares in the Company, as applicable, (including in each case at least one Palamon Shareholder).

Art. 21. Minutes of Shareholders Resolutions.

21.1 Minutes of the written decisions of the sole shareholder or, as the case may be, of a general meeting of shareholders shall be drawn up and signed by the sole shareholder or, as the case may be, by the bureau of a meeting.

21.2 Copies or extracts of the minutes of the resolutions passed by the sole shareholder or, as the case may be, by a general meeting of shareholders shall be certified by the Chairman of the Board of Managers or by any two Board Members.

Chapter V. Financial Year, Distribution of Profits

Art. 22. Financial Year. The Company's financial year begins on the first day of the month of January and ends on the last day of the month of December every year.

Art. 23. Approval of Annual Accounts.

23.1 At the end of each financial year, the accounts are closed and the Board of Managers shall draw up the annual accounts of the Company in accordance with the Law and submit them, if applicable, to the auditor(s) for review and to the sole shareholder or, as the case may be, to the general meeting of shareholders for approval.

23.2 Each shareholder or his representative may inspect the annual accounts at the registered office of the Company as provided for by the Law.

Art. 24. Allocation of Profits.

24.1 From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by the Law. That allocation will cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed share capital of the Company.

24.2 The sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits will be allocated. It/s/he may decide to use the whole or part of the remainder to existing losses, if any, to carry it forward to the next following financial year or to distribute it to the shareholder(s) as dividend in accordance with these Articles and notably article 6.2.

Art. 25. Interim Dividends. The Board of Managers is authorised to pay out interim dividends in accordance with these Articles and notably article 6.2., provided that current interim accounts have been drawn-up and that said interim accounts show that the Company has sufficient available funds for such a distribution.

Chapter VI. Dissolution, Liquidation of the Company

Art. 26. Dissolution, Liquidation.

26.1 The Company may be dissolved by a decision of the sole shareholder or, as the case may be, of the general meeting of shareholders voting with the same quorum and majority as for the amendment of these Articles, unless otherwise provided for by the Law.

26.2 Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the sole shareholder or by the general meeting of shareholders, as the case may be, which will determine their powers and their compensation.

26.3 After payment of all the outstanding debts of and charges against the Company, including taxes and expenses pertaining to the liquidation process, the remaining net assets of the Company shall be applied in the following order of priority:

(i) firstly, in paying to each holder of Preference Shares an amount equal to its Relevant Amount, such application to be made, if there are not sufficient assets available to pay the entire Relevant Amount to all the holders of Preference

Shares, pro rata to the amounts that would be payable to each holder of Preference Shares if there were sufficient assets; and

(ii) secondly, in dividing the balance *pari passu*, among the holders of the Ordinary Shares according to the aggregate number of such shares held by them.

26.4 On a return of capital (which shall include a redemption or purchase of shares by the Company), other than a liquidation, the assets of the Company available to shareholders shall be applied in the order of priority set out in article 26.3(i) to (ii) inclusive.

Chapter VII. Employee Share Provisions

Art. 27. Employee Share Provisions.

27.1 If any PAYE or income tax and/or national insurance contribution (or similar or substituted tax) liability and/or related interest penalties, fines, costs and expenses (together "employee related tax liability") becomes payable by the Company and/or of any member of its Group by reference to any shares held or disposed of by any shareholder (even if the employee or director or former employee or director of the Company or other relevant Group member by reference to which the relevant employee related tax liability arises or arose is a person other than that shareholder) then (except to the extent that such contribution may not lawfully be demanded) the shareholder concerned shall, to the extent permitted by law, be liable on demand by the Company and without right of reimbursement from the Group, to make payment to the Company of such amount as on an after tax basis will meet the employee related tax liability concerned and the Company shall have a first and paramount lien, as security for any such amount payable, over the shares concerned and over any proceeds for sale or other disposal thereof. On a Sale or Listing the Company shall without limitation be irrevocably appointed as attorney and authorised on behalf of any such shareholder to make such arrangements as are necessary for any such amounts payable by him under this article 27.1 to be directly paid to the Company or relevant member of the Group out of any proceeds of sale which are payable for such shares on such Sale or under the Listing arrangements.

27.2 The following provisions shall apply as regards Restricted Securities, except to the extent otherwise agreed by the Board of Managers:

(A) for the purposes of this article "Restricted Securities" shall mean any restricted securities or interests in restricted securities as defined in Part 7 of The Income Tax (Earnings and Pensions) Act 2003 ("ITEPA") in the Company or any member of the Group and other words and expressions defined in such Part 7 shall bear the same meaning except where clearly inconsistent with the context;

(B) no Restricted Security or interest therein shall be transferred or otherwise disposed of or allotted or issued to any person in circumstances where as a result that person and the Company or another member of the Group could make an election in respect thereof under Section 431(1) ITEPA (an "Up Front Election"), unless the Board of Managers is satisfied that such election will be made in the manner and by the latest time provided by Section 431(4) and (5) ITEPA;

(C) each shareholder who through employment by any member of the Group becomes entitled to make an Up Front Election or who is an associated person of a person so entitled shall and shall procure that any such associated person shall duly join with his employer member of the Group in duly making that election as and within the time limits provided in Sections 431(4) and (5) ITEPA and such shareholder hereby irrevocably and as security for his due performance of such obligation appoints any Manager for the time being of the Company as his attorney for the purposes of signing, making and submitting any such election on his behalf;

(D) each shareholder shall duly provide to the Company and relevant employer member of the Group such information as it shall require or need for the purposes of fulfilling its obligations as a responsible person in relation to that shareholder and/or his associated persons and/or any Restricted Securities or interest therein from time to time held or owned or formerly held or owned or proposed to be acquired by him and/or any such associated person and in particular and without limitation shall notify the Company of any reportable event and/or chargeable event relevant thereto without delay after it occurs; and

(E) the Company shall procure that any Up Front Elections required to be signed and made by it and/or any other employer member of the Group as required by the foregoing are duly made as so required and in the manner and by the latest time provided in Sections 431(4) and (5) ITEPA.

Chapter VIII. Applicable Law

Art. 28. Applicable Law. All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable Law.

Chapter IX. Definitions

"Acting in Concert" has the meaning given to that expression in the United Kingdom City Code on Takeovers and Mergers as such code is amended from time to time;

"Affiliate" in relation to a person means any other person that is, directly or indirectly, Controlling, Controlled by or under common Control with that person;

"Business Day" means a day (other than a Saturday or Sunday) on which banks are open for business (other than solely for trading and settlement in Euro) in London and the Grand-Duchy of Luxembourg;

"Charity" means any institution whether corporate or not (including any trust or undertaking) which is established for purposes which are exclusively charitable according to the laws of the jurisdiction that is applicable to the Family Trust of which the Charity is a default beneficiary;

"Control" in relation to a body corporate means the ability of a person to ensure (directly or indirectly) that the activities and business of that body corporate are conducted in accordance with the wishes of that person, and a person shall be deemed to have Control of a body corporate if that person possesses or is entitled to acquire the majority of the issued share capital or the voting rights in that body corporate or the right to receive the majority of the income of that body corporate on any distribution by it of all of its income or the majority of its assets on a winding up and, for the avoidance of doubt, a person which is the general partner of a limited partnership Controls that limited partnership and any derivative term or reference to "Controlling" shall be construed accordingly;

"Cost of Investment" means with respect to a Management Member and a share, the Subscription Price or purchase price originally paid for that share by the Management Member provided that if the share at the relevant time is held by a person who is a Related Party of another Management Member it shall mean the Subscription Price or purchase price originally paid for that share by that other Management Member;

"Defaulting Management Member" means a Management Member who (or a Related Party of whom) has breached in any material respect any of his (or its) obligations under any agreement entered into from time to time and at any time between, amongst others, a Group member and the Management Member;

"Dispose" means, in relation to any asset (including, where applicable, any share or security) or any legal or beneficial interest in any asset:

(i) to sell, assign, transfer or otherwise dispose (including, without limitation, transmission, by operation of law) of that asset or any legal or beneficial interest in that asset;

(ii) to pledge, charge, mortgage or otherwise create or permit to subsist any lien, security interest or encumbrance over that asset or any legal or beneficial interest in that asset;

(iii) to create any trust or confer any interest over that asset or any legal or beneficial interest in that asset;

(iv) to enter into any agreement, arrangement or understanding in respect of a permanent transfer of votes or the right to receive dividends with respect to that share or security;

(v) to renounce or assign any right to receive that asset or any legal or beneficial interest in that asset; or

(vi) to agree, whether or not subject to any condition precedent (other than a condition precedent in relation to the observance of any pre-emption or other procedures required by these articles) or subsequent, to do any of the foregoing, and any derivative term, as well as any reference to a "Disposal", shall be construed accordingly;

"Family Trust" in relation to a shareholder means a trust which does not permit any of the settled property or the income therefrom to be applied otherwise than for the benefit of:

(i) that shareholder and/or a Privileged Relation of that shareholder; or

(ii) any Charity or Charities as default beneficiaries (meaning that such Charity or Charities have no immediate beneficial interest in any of the settled property or the income therefrom when the trust is created but may become so interested if there are no other beneficiaries from time to time except another such Charity or Charities),

and no power of control over the voting powers conferred by any shares or security the subject of the trust is capable of being exercised by or subject to the consent of any person other than the trustees or such shareholder or his Privileged Relations;

"Good Leaver" means a Management Member who is determined by a resolution passed at a validly held meeting of the Board of Managers (in respect of which a Palamon Board Member voted in favour) to be a Good Leaver, or who becomes a Leaver for one of the following reasons:

(i) his death; or

(ii) his illness (including mental disorder under the Mental Health Act 1983 or lack of capacity under the Mental Capacity Act 2005), disability or permanent incapacity through ill health, such that he is no longer capable of discharging his duties; or

(iii) his resignation in circumstances where such resignation is determined by a court or tribunal from which there is no right of appeal to have been a constructive dismissal as a result of the Company or any member of the Group committing a repudiatory breach of his contract of employment; or

(iv) his redundancy; or

(v) his summary termination of employment which is agreed by the Company or determined by a court or tribunal from which there is no right of appeal to have been an unfair dismissal (other than where such unfair dismissal is by reason of a procedural defect in the dismissal process); or

(vi) his wrongful dismissal by his employer in breach of his employment agreement;

"Group" means the Company, any subsidiary or Affiliate of the Company and any Affiliate of any such subsidiary from time to time provided that for this purpose the expression Affiliate shall exclude any person who is an Affiliate solely by virtue of Controlling the Company or being under common Control with the Company;

"Leaver" means a Management Member who ceases to be (and regardless of when he became) an employee, director or consultant of the Company or any member of the Group (whatever the reason for him no longer being such an employee, director or consultant), save to the extent that immediately thereafter he has become an employee, director or consultant of the same or another member of the Group;

"Liquidity Event" means: (a) a Listing; (b) a Sale; or (c) the winding-up of the Company;

"Listing" means the admission to trading or dealing of all or a substantial proportion of the share capital of the Company (or any new holding company for the Company (as the case may be)) on any Recognised Investment Exchange (as defined in Section 285 of the Financial Services and Markets Act 2000) or on another exchange in a major financial centre, as may be determined by the Board of Managers;

"Management Members" means shareholders agreed by Company and Palamon from time to time, as being Management Members;

"Management Members' Majority" means in respect of the shares held by all of the Management Members, such Management Members (or Management Member) holding shares that carry a majority of the voting rights of those shares;

"Ordinary Shareholder" means a holder of Ordinary Shares;

"Palamon Board Member" means a Palamon Executive Board Member or a Palamon Appointed Board Member;

"Palamon Executive" means an employee or partner of Palamon Capital Partners, LP, Palamon Capital Partners, LLP or Palamon Capital Partners Limited;

"Palamon I Funds" means Palamon European Equity, L.P. (registered as a limited partnership in England under the Limited Partnership Act 1907 with number LP 6185), Palamon European Equity "B", L.P. (registered as a limited partnership in England under the Limited Partnerships Act 1907 with number LP 6186), Palamon European Equity "C", L.P. (registered as a limited partnership in England under the Limited Partnerships Act 1907 with number LP 6214), Palamon European Equity "D", L.P. (registered as a limited partnership in England under the Limited Partnerships Act 1907 with number LP 6737) and Palamon European Equity GMBH & Co. Beteiligungs KG (registered as a limited partnership in Germany with number HR A 74707) and "Palamon I Fund" shall be construed accordingly;

"Palamon II Funds" means Palamon European Equity II, L.P. (registered as a limited partnership in England under the Limited Partnership Act 1907 with number LP010434) and Palamon European Equity II "BOA", L.P. (registered as a limited partnership in England under the Limited Partnership Act 1907 with number LP010450) and "Palamon II Fund" shall be construed accordingly;

"Palamon Group" means:

- a) the Palamon I Funds;
- b) the Palamon II Funds;
- c) any Affiliates of the Palamon I Funds or the Palamon II Funds (the "Palamon Affiliates");
- d) any nominee of the Palamon I Funds, the Palamon II Funds or the Palamon Affiliates;
- e) any limited partner or general partner of the Palamon I Funds, the Palamon II Funds or the Palamon Affiliates;
- f) any person Controlled by the Palamon I Funds, the Palamon II Funds or the Palamon Affiliates or Controlled by any combination of the Palamon I Funds, the Palamon II Funds and the Palamon Affiliates and any general partner of any of the Palamon I Funds, the Palamon II Funds or the Palamon Affiliates or which is Controlled by any general partner of any of the Palamon I Funds, the Palamon II Funds or the Palamon Affiliates; and
- g) any other limited partnership, fund or collective investment or co-investment plan managed or Controlled by: (i) a general partner of the Palamon I Funds or the Palamon II Funds; or (ii) the Palamon I Funds; or (iii) the Palamon II Funds; or (iv) by any other person Controlled by, or subject to the Control of, the general partner of any of the Palamon I Funds or the Palamon II Funds (or the representative(s) or holder(s) or trustee(s) of any such partnership, fund or plan or any unit holder or other beneficiary of said partnership, fund or plan where the representative(s) or holder(s) or trustee(s) (as applicable) hold assets on behalf of such partnership, fund or plan or any unit holder or other beneficiary of said partnership, fund or plan).
- h) For the avoidance of doubt the Company and the Group shall not constitute part of the Palamon Group;

"Palamon Luxco" means Palamon Securities IP Holdings S.a.r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) organised under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg with its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 168.584 provided that references to Palamon Luxco in articles 6, 7 and 8 and in the definition of "Related Parties" shall mean Palamon Luxco or if it has ceased to be a Palamon Shareholder, the Palamon Shareholders from time to time;

"Palamon Shareholder" means Palamon Luxco (whilst it is a shareholder of the Company) and any person (other than a limited partner of a Palamon I Fund or Palamon II Fund in that capacity) who is a shareholder and a member of the Palamon Group;

"Privileged Relation" means in relation to a shareholder, the spouse, widow or widower of that shareholder and children (including step and adopted children) of that shareholder and any person living in the same household as the shareholder as the common law spouse, life partner, spouse equivalent or similar of that shareholder;

"Related Parties" means with respect to a Management Member, that Management Member's Privileged Relations or any Family Trust of the Management Member and any person to whom that Management Member transfers his shares pursuant to and in accordance with article 6.3.2(ii) (unless Palamon Luxco specifies otherwise in the relevant consent);

"Relevant Amount" means with respect to any Preference Share at any date, the Subscription Price paid for the relevant Preference Share, plus the Reserve Amount of such Preference Share, plus the aggregate amount of Preference Dividend that has accrued (including accruals that have been compounded) but not been paid on that Preference Share;

"Relevant Equity Stake" means: (i) with respect to a Management Member who is a Good Leaver, the shares as at the Trigger Date which constitute his Unvested Equity Stake at that time plus his Relevant Vested Equity Stake; and (ii) with respect to a Management Member who is not a Good Leaver, his Total Equity Stake;

"Relevant Person" means the person appointed to a senior role with the Group and designated as the Relevant Person by Palamon Luxco (having first consulted with and considered in good faith the views of Management Members who together would constitute a Management Members' Majority in relation to the identity of the Relevant Person and the terms of the Relevant Person's appointment);

"Relevant Vested Equity Stake" means with respect to a Management Member that is a Good Leaver the number of shares which equal (rounded down to the nearest share) half of his Vested Shares as at the Trigger Date;

"Reserve Amount" means with respect to any Preference Share, the amount of the capital contribution account of the Company (compte 115, "Apport en capitaux propres non rémunéré par des titres") attached to that Preference Share;

"Sale" means the sale of all or substantially all of the shares to a single person or to one or more people who are Affiliates and/or who are Acting in Concert and who are not: (i) Palamon Shareholders; (ii) a person who is Controlled by, under common Control with or who Controls a Palamon II Fund; or (iii) a person in whom a Palamon II Fund has an ownership interest;

"Share Exchange Agreement" means in relation to a Management Member the share exchange agreement dated on or around 23 May 2012 between the Company and that Management Member in relation to the transfer by the Management Member to the Company of his shares of SL-x Ventures UK Limited;

"Subscription Price" means with respect to any share, the subscription price paid for such share (including any premium);

"Total Equity Stake" means, with respect to a Management Member, any shares held by that Management Member (or a Related Party of that Management Member) from time to time, other than any shares which on issue were designated as not being part of the Management Member's Total Equity Stake;

"Transfer" means, in relation to any share, to transfer the entire legal and beneficial interest in that share free from all claims, liens, charges, encumbrances and equities and together with all rights attached or accruing to the share and any derivative term, as well as any reference to a "Transfer", shall be construed accordingly;

"Transferee" means any person to whom shares of the Company are Transferred;

"Transferor" means any shareholder who Transfers some or all of their shares in the Company;

"Trigger Date" means in relation to a Management Member the date on which he ceases to be an employee, director or consultant of any member of the Group (whatever the reason for him no longer being such an employee, director or consultant), save to the extent that immediately thereafter he has become an employee, director or consultant or another member of the Group;

"Unvested Equity Stake" means, with respect to a Management Member, the shares which as at the Trigger Date constitute his Total Equity Stake at that time less any shares that as at the Trigger Date constitute Vested Shares; and

"Vested Shares" means, with respect to a Management Member the shares which form part of his Total Equity Stake and which constitute his Vested Shares at the time he becomes a Leaver as determined:

a) with respect to the shares issued to him under any Share Exchange Agreement, in accordance with that Share Exchange Agreement;

b) with respect to any other shares issued pursuant to a subscription agreement that provides for how many of such shares are to be Vested Shares, in accordance with that subscription agreement; and

c) with respect to any other shares (not falling within paragraphs (a) or (b)), the number of shares equal to the number of days that have elapsed from (and including) the date of issue of such shares up to (but excluding) the Trigger Date divided by 1,825 and multiplied by the number of such shares, rounded down to the nearest whole number,

d) provided that no Preference Shares shall constitute Vested Shares unless the Company and the relevant Management Member agree otherwise in the subscription agreement pursuant to which such Preference Shares were issued.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the aforesaid capital increase are estimated at three thousand five hundred euro (EUR 3,500).

Declaration

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that, on request of the proxy holder of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same proxy holder and in case of any differences between the English and the French texts, the English text will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing parties' proxy holder, who is known to the notary by its surname, first name, civil status and residence, the said proxyholder signed together with Us, the notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le quatorze octobre.

Par devant Nous, Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

Palamon securities IP Holdings S.à.r.l. ("PSIPH"), une société à responsabilité limitée constituée sous le droit luxembourgeois, ayant son siège social à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 168.584 ayant un capital social s'élevant à vingt-trois mille sept cent cinquante euros (EUR 23.750,00);

représentée par Monsieur Olivier Van Raemdonck, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 10 octobre 2013.

Cairneagle Nominees Limited, une société privée à responsabilité limitée constituée sous les lois d'Angleterre et de l'Ecosse, ayant son siège social à Victory House, 99-101 Regent Street, Londres, W1B 4RS, le Royaume-Uni, enregistrée auprès du Companies House, sous le numéro 04214606;

représentée par Monsieur Olivier Van Raemdonck, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 14 octobre 2013.

M. Robert DiFazio, résidant à 287 Bowman Avenue, Purchase, New York 10577, Etats-Unis d'Amérique; représenté par Monsieur Olivier Van Raemdonck, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 8 octobre 2013.

M. Peter Fenichel, résidant à 23 Margaretta Terrace, Londres, SW 3 5 NU, Royaume-Uni; représenté par Monsieur Olivier Van Raemdonck, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 10 octobre 2013.

M. Nazaar Molokhia, résidant à 2 Inglewood Mews, Inglewood Road, Londres, NW6 1QY, Royaume-Uni; représenté par Monsieur Olivier Van Raemdonck, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 8 octobre 2013.

M. Henry Mlynarski, résidant à 2600 Kenilworth Avenue, Wilmette, Illinois 60091, Etats-Unis d'Amérique; représenté par Monsieur Olivier Van Raemdonck, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date 7 octobre 2013.

M. Robert Reynolds, résidant à 47 Sloane Gardens, Londres, SW1W 8ED, Royaume-Uni; représenté par Monsieur Olivier Van Raemdonck, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 4 octobre 2013.

M. Alexander Pilsforth, résidant à 24 Queens Park Rise, Brighton, BN2 9ZF, Royaume-Uni; représenté par Monsieur Olivier Van Raemdonck, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 9 octobre 2013.

M. Glynn Bourne, résidant à 78 Croxted Road, West Sulwich, Londres, SE21 8 NP, Royaume-Uni; représenté par Monsieur Olivier Van Raemdonck, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 8 octobre 2013.

M. Alexander Wood, résidant à Little Paddock, Gorelands Lane, Chalfont St Giles, Buckinghamshire, HP8 4HQ, Royaume-Uni; représenté par Monsieur Olivier Van Raemdonck, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 8 octobre 2013.

M. James Talbot, résidant à 20 Wharton Drive, Chelmsford, Essex, CM1 6BF, Royaume-Uni; représenté par Monsieur Olivier Van Raemdonck, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 9 octobre 2013. Les procurations susmentionnées seront annexées au présent acte pour des fins d'enregistrement.

Les parties qui comparaissent, valablement représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent être les associés (les "Associés") de SL-x IP S.à.r.l., une société à responsabilité limitée, régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg,

ayant un capital social s'élevant à dix-sept mille huit cent cinquante-sept euros et onze centimes (EUR 17.857,11), avec siège social sis à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, enregistrée auprès du registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 160.266 (la "Société"), constituée en vertu d'un acte notarié du 12 avril 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, sous le numéro 1616, du 19 juillet 2011. Les statuts de la Société (les "Statuts") ont été modifiés pour la dernière fois par acte notarié du 21 mars 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, sous le numéro 1248, du 28 mai 2013.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent avoir été informées des résolutions à prendre sur base de l'agenda suivant:

Agenda

1. Créer une (1) classe additionnelle de parts sociales, à savoir les parts préférentielles (des "Parts Préférentielles"), avec une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, ayant les droits tel que décrit dans les Statuts indiqué au point 5 ci-dessous, et de renommer les parts existantes en parts ordinaires.

2. Augmenter le capital social de la Société d'un montant de seize mille euros et douze centimes (EUR 16.000,12), afin de l'augmenter de son montant actuel de dix-sept mille huit cent cinquante-sept euro et onze centimes (EUR 17.857,11) à un montant de trente-trois mille huit cent cinquante-sept euros et vingt-trois centimes (EUR 33.857,23) par l'émission de (i) douze (12) Parts Préférentielles ayant une valeur nominale d'un centime (EUR 0,01) chacune; et (ii) d'un million six cent mille Parts Préférentielles ayant une valeur nominale d'un centime (EUR 0,01) chacune et une prime d'émission de quatre-vingt-neuf centimes (EUR 0,99) chacune (la prime d'émission étant exclusivement attribuée aux Parts Préférentielles), ayant les droits tel que décrit dans les Statuts indiqué au point 5 ci-dessous, numérotés d'un à cent soixante million et douze (1-160.000.012) et donnant droit à des dividendes à partir de la date des dividendes conformément aux Statuts tel qu'indiqué au point 5 ci-dessous.

3. Accepter la souscription par PSIPH à: (i) douze (12) Parts Préférentielles ayant une valeur nominale d'un centime (EUR 0,01) chacune; et (ii) d'un million six cent mille Parts Préférentielles ayant une valeur nominale d'un centime (EUR 0,01) chacune et une prime d'émission de quatre-vingt-neuf centimes (EUR 0,99) chacune (la prime d'émission étant exclusivement attribuée aux Parts Préférentielles), et d'entièrement libérer ces nouvelles parts par le biais (i) d'un apport en espèce d'un montant d'un million deux cent mille euros et douze centimes (EUR 1.200.000,12) et (ii) un apport en nature contenant une créance définitive, due et payable de PSIPH envers la Société pour un montant de quatre cents mille euros (EUR 400.000).

4. Déterminer que la date de capitalisation des Parts Préférentielles (la "Date de Capitalisation") se détermine comme suit, conformément l'article 6.2.2 des Statuts tel qu'indiqué au point 5 ci-dessous:

- (a) les Parts Préférentielles numérotées d'un à trois (1-3) auront une Date de Capitalisation le 22 mai 2013;
 - (b) les Parts Préférentielles numérotées de quatre à six (4-6) auront une Date de Capitalisation le 31 juillet 2013;
 - (c) les Parts Préférentielles numérotées de sept à neuf (7-9) auront une Date de Capitalisation le 26 septembre 2013;
- et
- (d) les Parts Préférentielles numérotées de dix à douze (10-12) auront une Date de Capitalisation le 15 février 2013.

5. Modifier et refondre entièrement les Statuts.

6. Divers.

Les parties comparantes, valablement représentées, comme mentionnées ci-dessus, ont demandé le notaire de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés décident de créer une (1) nouvelle classe de parts sociales dénommée parts préférentielles (les "Parts Préférentielles"), ayant une valeur nominale d'un centime (EUR 0,01) chacune, ayant les droits tel que décrits dans les Statuts indiqué dans la cinquième résolution ci-dessous, et de renommer les parts sociales existantes comme parts sociales ordinaires.

Deuxième résolution

Les Associés décident d'augmenter le capital social de la Société par un montant de seize mille euros et douze centimes (EUR 16.000,12), afin de l'augmenter de son montant actuel de dix-sept mille huit cent cinquante-sept euro et onze centimes (EUR 17.857,11) à un montant de trente-trois mille huit cent cinquante-sept euros et vingt-trois centimes (EUR 33.857,23) par l'émission de (i) douze (12) Parts Préférentielles ayant une valeur nominale d'un centime (EUR 0,01) chacune; et (ii) d'un million six cent mille Parts Préférentielles ayant une valeur nominale d'un centime (EUR 0,01) chacune et une prime d'émission de quatre-vingt-neuf centimes (EUR 0,99) chacune (la prime d'émission étant exclusivement attribuée aux Parts Préférentielles), ayant les droits tel que décrit dans les Statuts indiqué dans la cinquième résolution ci-dessous, numérotés d'un à cent soixante million et douze (1-160.000.012) et donnant droit à des dividendes à partir de la date des dividendes conformément aux Statuts tel qu'indiqué dans la cinquième résolution ci-dessous.

Troisième résolution

Les Associés décident d'accepter la souscription par PSIPH à: (i) douze (12) Parts Préférentielles ayant une valeur nominale d'un centime (EUR 0,01) chacune; et (ii) d'un million six cent mille Parts Préférentielles ayant une valeur nominale d'un centime (EUR 0,01) chacune et une prime d'émission de quatre-vingt-neuf centimes (EUR 0,99) chacune (la prime d'émission étant exclusivement attribuée aux Parts Préférentielles), et d'entièrement libérer ces nouvelles parts par le biais (i) d'un apport en espèce d'un montant d'un million deux cent mille euros et douze centimes (EUR 1.200.000,12) et (ii) un apport en nature contenant une créance définitive, due et payable de PSIPH envers la Société pour un montant de quatre cents mille euros (EUR 400.000).

Souscription et Paiement

Est ensuite intervenu Monsieur Olivier Van Raemdonck, prénommé, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé par PSIPH, précitée, en vertu de la procuration mentionnée ci-dessus.

Lequel comparant a déclaré souscrire au nom et pour le compte de PSIPH, à: (i) douze (12) Parts Préférentielles ayant une valeur nominale d'un centime (EUR 0,01) chacune; et (ii) d'un million six cent mille Parts Préférentielles ayant une valeur nominale d'un centime (EUR 0,01) chacune et une prime d'émission de quatre-vingt-neuf centimes (EUR 0,99) chacune (la prime d'émission étant exclusivement attribuée aux Parts Préférentielles), et d'entièrement libérer ces nouvelles parts par le biais (i) d'un apport en espèce d'un montant d'un million deux cent mille euros et douze centimes (EUR 1.200.000,12) et (ii) un apport en nature contenant une créance définitive, due et payable de PSIPH envers la Société pour un montant de quatre cents mille euros (EUR 400.000).

PSIPH agissant par le biais de son mandataire, déclare être le seul bénéficiaire et créancier de la créance apportée à la Société, qu'il n'existe pas d'obstacles pour le transfert d'une telle créance. La preuve des droits de NSIPH sous-jacents à la créance en question a été donnée au notaire soussigné.

La preuve de l'existence et le montant total des apports susmentionnée a été donnée au notaire et aux Associés, agissant par le biais de leur mandataire, déclarent en outre que le montant total de la valeur de la créance a été certifié par une déclaration de contribution signée par le représentant de PSIPH et confirmé dans une déclaration de société recevante signée par un représentant de la Société.

La preuve de l'existence des apports a été donnée au notaire soussigné.

Quatrième résolution

Les Associés décident, conformément à l'article 6.2.2. des Statuts indiqués dans la cinquième résolution ci-dessous, de déterminer la Date de Capitalisation des Parts Préférentielles comme suit:

- (a) les Parts Préférentielles numérotées d'un à trois (1-3) auront une Date de Capitalisation le 22 mai 2013,
 - (b) les Parts Préférentielles numérotées de quatre à six (4-6) auront une Date de Capitalisation le 31 juillet 2013,
 - (c) les Parts Préférentielles numérotées de sept à neuf (7-9) auront une Date de Capitalisation le 26 septembre 2013,
- et
- (d) les Parts Préférentielles numérotées de dix à douze (10-12) auront une Date de Capitalisation le 15 février 2013.

Cinquième résolution

Les Associés décident d'entièrement modifier et de reformuler les Statuts, qui se liront comme suit:

Chapitre I^{er}. Forme, Dénomination Sociale, Siège, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Forme, Dénomination Sociale.

1.1 Il est formé par le(s) souscripteur(s) et toutes les personnes qui pourraient devenir détenteurs des parts sociales émises ci-après, une société sous la forme d'une société à responsabilité limitée (la "Société") régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, notamment par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi"), par l'article 1832 du Code Civil, tel que modifié, ainsi que par les présents statuts (les "Statuts").

1.2 La Société adopte la dénomination "SL-x IP S.à r.l.»

Art. 2. Siège Social.

2.1 Le siège social est établi à Luxembourg-Ville. Le Conseil de Gérance, est autorisé à changer l'adresse du siège social de la Société à l'intérieur de la ville mentionnée ci-dessus.

2.2 Des succursales ou autres bureaux peuvent être établis soit au Grand-Duché de Luxembourg, soit à l'étranger par une décision du Conseil de Gérance.

2.3 Au cas où le Gérant ou, le cas échéant, le Conseil de Gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social sont de nature à compromettre l'activité normale de la société au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et des personnes à l'étranger ou que de tels événements sont imminents, il pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera régie par la loi du Grand-Duché de Luxembourg.

Art. 3. Objet.

3.1 La Société a pour objet la prise de participations directes ou indirectes et la détention de ces participations, sous n'importe quelle forme, dans toutes entreprises luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

3.2 Ceci inclut, mais n'est pas limité à l'investissement, l'acquisition, la vente, l'octroi ou l'émission (sans offre publique) de certificats de capital préférentiels, prêts, obligations, reconnaissances de dettes et autres formes de dettes, parts sociales, bons de souscriptions et autres instruments de capital ou droits, incluant sans limitation, des parts de capital social, participations dans une association (limited partnership), participations dans une société à responsabilité limitée (limited liability company), parts préférentielles, valeurs mobilières et swaps, et toute combinaison de ce qui précède, qu'ils soient facilement réalisables ou non, ainsi que des engagements (incluant mais non limité à des engagements relatives à des valeurs synthétiques) de sociétés, entités ou autres personnes juridiques de tout type.

3.3 La Société peut aussi utiliser ses fonds pour investir dans l'immobilier, les droits de propriété intellectuelle ou dans tout autre actif mobilier ou immobilier de toute sorte ou toute forme.

3.4 La Société peut détenir, gérer, développer, vendre ou disposer de tous les droits de propriété intellectuelle, brevets, marques et licences. La Société peut accorder le droit à toute filiale, affilié ou autre société du groupe de la Société d'utiliser ces droits de propriété intellectuelle, brevets, marques, licences tels que décrit ci-dessus. La Société peut soustraire aux sociétés mentionnées dans le paragraphe la gestion, le développement des droits de propriété intellectuelle, brevets, marques et licences tels que décrits ci-dessus.

3.5 La Société peut accorder des gages, garanties, privilèges, hypothèques et toute autre forme de sûretés ainsi que toute forme d'indemnités, à des entités luxembourgeoises ou étrangères, en relation avec ses propres obligations et dettes.

3.6 La Société peut accorder toute forme d'assistance (incluant mais non limité à l'octroi d'avances, prêts, dépôts d'argent et crédits ainsi que l'octroi de gages, garanties, privilèges, hypothèques et toute autre forme de sûretés, de toute sorte et forme) aux filiales de la Société. De manière plus occasionnelle, la Société peut accorder le même type d'assistance aux sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société ou à des tiers, sous condition que cela tombe dans l'intérêt social et sans engendrer une obligation d'une autorisation spécifique.

3.7 D'une manière générale, la Société peut effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière et s'engager dans toute autre activité qu'elle jugera nécessaire, conseillée, appropriée, incidente à ou non contradictoire avec l'accomplissement et le développement de ce qui précède.

3.8 Nonobstant ce qui précède, la Société ne s'engagera dans aucune transaction qui entraînerait son engagement dans une quelconque activité qui serait considérée comme une activité réglementée ou qui requerrait de la Société la possession de toute autre autorisation spécifique.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Chapitre II. Capital Social, Parts Sociales

Art. 5. Capital Social.

5.1 Le capital social de la Société est fixé à trente-trois mille huit cent cinquante-sept euros et vingt-trois cents (EUR 33.857,23) divisé en (i) un million sept cent quatre-vingt-cinq mille sept cent onze (1.785.711) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale d'un euro cent (EUR 0,01) chacune (les "Parts Sociales Ordinaires" et chacune "Part Sociale Ordinaire"); et (ii) un million six cent mille et douze (1.600.012) parts préférentielles convertibles ayant une valeur nominale d'un cent (EUR 0,01) chacune (les "Parts Préférentielles" et chacune une "Part Préférentielle").

5.2 En plus du capital social un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une part sociale en plus de la valeur nominale seront transférées. Dans le cadre d'une émission de parts avec prime d'émission, le montant de la prime à transférer au compte de primes d'émission sera exclusivement attribué à la classe de la part émise, à condition que des comptes intérimaires à jour aient été rédigés et que les dits comptes intérimaires confirme la disponibilité des actifs concernés conformément au droit applicable, l'avoir placé sur ce compte de primes est à la disposition du conseil de gérance ainsi que de l'associé unique ou une assemblée générale des associés ou une classe d'associés, le cas échéant afin de payer les parts sociales que la Société pourrait racheter des associés, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux associés, ou pour être affecté à la réserve légale.

5.3 De la même manière, en plus du capital social et du compte des primes d'émission, un compte de réserves peut être créé, sur lequel les associés de la Société peuvent contribuer des parts qui ne seront pas rémunérées par l'émission de nouvelles parts. Conformément aux lois applicables, les associés de la Société peuvent faire des apports au compte de réserves relatif mais pas limité aux Parts Préférentielles ("Apport relatif aux Parts Préférentielles"). Chaque Apport relatif aux Parts Préférentielles sera remboursé, distribué, converti, payé ou alloué seulement aux détenteurs de Parts Préférentielles conformément aux droits attachés à de telles Parts Préférentielles et lois applicables.

Art. 6. Parts Sociales.

6.1 Général

6.1.1 Chaque part sociale sera et restera sous forme nominale.

6.1.2 En plus des restrictions de transfert telles qu'énoncées en vertu du présent article 6, les actions ne peuvent être transférées à des non-associés qu'avec l'autorisation de l'assemblée générale des associés représentant au moins trois quarts du capital social.

6.1.3 La cession de parts sociales doit être documentée dans un acte notarié ou sous seing privé. De telles cessions ne sont opposables à la Société et aux tiers qu'après qu'elles aient été correctement signifiées à la Société ou acceptées par la Société conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.1.4 Chaque part est indivisible à l'égard de la Société. Les propriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun nommé ou non parmi eux. La Société a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à la part sociale concernée et ce jusqu'à la nomination d'un mandataire commun.

6.2 Parts Préférentielles

6.2.1 Les Parts Préférentielles ne donnent pas le droit aux profits ou actifs de la Société, à l'exception de ce qui est prévu par les présents Statuts. Sauf si autrement stipulé dans les présents Statuts, les Parts Ordinaires et les Parts Préférentielles constituent des différentes classes de parts.

6.2.2 Si un dividende ou une autre distribution sont faits ou payés par la Société, ils seront exécutés ou payés comme il suit:

(i) en priorité par rapport à toute autre classe de parts, chaque Part Préférentielle donne le droit à un dividende cumulatif préférentiel fixe (le "Dividende Préférentiel"), qui accroît sur une base journalière à partir de la date de départ au taux de 10 pour cent, par année pour un montant total: (a) du Prix de Souscription d'une telle Part Préférentielle; (b) chaque Montant de Réserve d'une telle Part Préférentielle (ou si la Société le détermine ainsi au moment quand chaque Montant de Réserve est attaché à telle Part Préférentielle, pendant la période jusqu'au premier anniversaire de la Date de Capitalisation (telle que définie ci-dessous), telle partie du Compte de Réserve ainsi que déterminé par la Société; et (c) le montant total du Dividende Préférentiel déjà composé mais qui n'a pas encore été payé. Le Dividende Préférentiel accru sur chaque Part Préférentielle sera composé à chaque anniversaire de la Date de Capitalisation dans la mesure où celui-ci ne serait pas encore payé antérieurement et sa Date de Capitalisation sera la date de début de dividende ou toute autre date déterminée par la Société au moment de l'émission (la "Date de Capitalisation").

(ii) la date de début de dividende pour chaque Part Préférentielle est la date de l'émission, à moins que la Société détermine à la date de l'émission que la date de début de dividende sera une date antérieure, dans ce cas cette date sera considérée comme étant la date de début de dividende (nonobstant qu'une telle date puisse se situer avant la date d'adoption des présents Statuts);

(iii) la Société assure que la date de début de dividende et la Date de Capitalisation de chaque Part Préférentielle seront enregistrées de manière claire dans le registre des associés et sur tout certificat y relatif et chaque détenteur de Parts Préférentielles remet immédiatement, sur demande de la Société, un certificat de remplacement ou d'endossement;

(iv) le Dividende Préférentiel cessera d'accroître avec effet immédiat à l'occasion du rachat de parts concernées;

(v) le Dividende Préférentiel est estimé d'accroître au jour le jour après et également avant le début d'une liquidation et sera, en conséquence, payable par le liquidateur en fonction de toute période suivant un tel début de liquidation en priorité par rapport à d'autres demandes ou droits de associés liés au capital social;

(vi) à l'exception du Dividende Préférentiel aucun autre dividende ou distribution ne seront distribués, payés ou déclarés, en rapport avec les Parts Préférentielles;

(vii) aucun dividende ou autre distribution ne seront distribués, payés ou déclarés en rapport avec les Parts Ordinaires à un moment où les montants accrus des Dividendes Préférentielles (y inclus des montants accrus composés) resteront impayés; et

(viii) à l'exception des droits rattachés aux Parts Préférentielles de recevoir un Dividende Préférentiel (à l'exclusion de toute autre distribution) payables en priorité à tout autre paiement par dividendes ou distributions aux détenteurs de Parts Ordinaires, les Parts Ordinaires ont le rang pari passu par rapport aux dividendes et distributions postérieurs.

6.2.3 Aucune part ne sera émise qui prendra un rang prioritaire aux Parts Préférentielles, à moins que les détenteurs d'au moins trois quarts des Parts Préférentielles ont donné leur accord écrit préalable à une telle émission.

6.2.4 Sous réserve de la loi applicable et de l'acceptation écrite d'un tel remboursement par la Société, toutes les Parts Préférentielles seront remboursées à l'occasion d'un Événement de Liquidité et peuvent être remboursées à un tout autre moment au choix de la Société à condition que les associés de la Société, y inclus les détenteurs de Parts Préférentielles, approuvent unanimement un tel remboursement. Le prix de remboursement payable par la Société pour chaque Part Préférentielle sera le Montant Correspondant à chaque Part Préférentielle.

6.2.5 Chaque remboursement effectué conformément à l'article 6.2.4 susmentionné sera exécuté à partir des profits de la Société qui peuvent être légalement utilisés à ces fins conformément à l'article 72-1 de la Loi.

6.2.6 Chaque détenteur de Parts Préférentielles délivrera les certificats relatifs aux Parts Préférentielles à la Société immédiatement après le paiement du Montant Correspondant conformément à l'article 6.2.4, afin que ces certificats puissent être annulés.

6.3 Restrictions à la Cession

6.3.1 Aucune Cession de part sociale ou d'un intérêt légal dans une part sociale ne sera effectuée par un associé sauf transfert de l'intégralité de l'intérêt dans la part sociale, à condition que ce transfert de l'intérêt légal intégral dans la part

sociale d'un associé à un Family Trust de cet associé ou une Relation Privilégiée de cet associé ou d'un Family Trust à une personne ou une Relation Privilégiée de la personne qui a un intérêt bénéficiaire dans ce Family Trust sera, sous réserve des autres dispositions de cet article 6.3, autorisé.

6.3.2 Aucune Cession de part sociale ou d'un intérêt légal dans une part sociale ne sera effectuée par un associé de la Société (autre qu'un Associé Palamon), autre que:

(i) en vertu d'une Offre Drag et conformément à l'article 6.4;

(ii) (a) un Transfert par un associé (l'«Associé Original») à un Family Trust de cet associé ou une Relation Privilégiée de cet associé ou un Transfert par un Family Trust ou une Relation Privilégiée à l'Associé Original; ou (b) un Transfert d'un Family Trust d'un associé (le «Family Trust Cédant») à une personne ou une Relation Privilégiée de la personne qui a un intérêt dans ce Family Trust ou un Transfert d'une de ces personnes au Family Trust;

(iii) en vertu et conformément aux termes de l'article 6.5; ou

(iv) une Cession pour laquelle Palamon Luxco a donné son consentement préalable.

6.3.3 Afin d'éviter toute incertitude, tout Associé Palamon peut Transférer les parts sociales qu'il détient à toute personne.

6.4 Drag Along

6.4.1 Dans le cadre de cet article 6.4, une «Offre Drag» est une offre de bonne foi d'une partie tierce afin d'acheter tout (et pas seulement une partie) des parts sociales alors émises qui:

(i) est subordonnée à l'acceptation à l'égard de toutes les parts sociales émises au cours d'une période déterminée; et

(ii) est, à l'égard des toutes les parts sociales de la même classe, au même prix par part sociale (qui peut être zéro et qui peut être avec et/ou sans contrepartie en numéraire) et sinon dans les mêmes termes (en vertu de l'article 6.4.7).

Pour les besoins de l'article 6.4, des parts préférentielles aux taux fixe (et parts similaires) seront traitées uniquement comme appartenant à la même classe que d'autres parts préférentielles assujetties aux mêmes conditions de coupons, date d'émission, date de début de dividende et Date de Capitalisation et dans la mesure où l'une de ces parts est différente elles seront considérées comme appartenant à des classes séparées (et en conséquence, les Parts Préférentielles ayant de dates différentes d'émission et/ou des dates de début de dividende et/ou des Dates de Capitalisation seront considérées comme appartenant à des classes séparées).

6.4.2 Une Offre Drag peut être acceptée à tout moment par un associé qui est un Palamon II Fund, Palamon Luxco ou une personne Contrôlée par, ou sous Contrôle commun avec ou qui Contrôle un Palamon II Fund (un «Associé Compétent»).

6.4.3 Une Offre Drag ne peut pas être acceptée par un Associé qui n'est pas Associé Compétent, autrement qu'en conformité avec le paragraphe 6.4.4. qui suit.

6.4.4 Si une Offre Drag est acceptée par tous les Associés Compétents qui détiennent des parts sociales en ce qui concerne leurs détentions de parts sociales alors chacun des autres associés sera réputé avoir accepté une telle Offre Drag et Palamon Luxco ou un autre Associé Compétent sera et est autorisé au nom de ces autres associés à notifier à la personne proposant l'Offre Drag ou l'acceptation de tout autre associé de l'Offre Drag. L'Associé Compétent devra avant ou immédiatement après l'acceptation fournir aux autres associés une notice écrite de l'Offre Drag Along (la «Notice Drag Along»). Une telle Notice Drag Along devra spécifier en détail l'identité du ou des Cessionnaire(s), le prix, la forme de la contrepartie et les autres termes et conditions applicables à l'Offre Drag Along.

6.4.5 Si un associé échoue ou refuse de Transférer des parts sociales autorisées à la vente comme requis par cet article 6.4.:

(i) la Société devra autoriser par écrit tout Gérant à exécuter et délivrer au nom de l'associé compétent les instruments nécessaires au transfert et à réaliser toute action ou exécuter tout autre acte ou document au nom de l'associé compétent requis pour rendre effectif le Transfert des titres;

(ii) la Société recevra le prix d'achat en fiducie pour l'associé (à condition que la Société tienne compte de cet associé pour le montant total d'un tel achat dans les 5 Jours Ouvrables suivant la date la plus tardive entre la réception par la Société et la notification des détails bancaires par l'associé) sur un compte bancaire séparé (et la réception de la Société du prix d'achat serait une bonne décharge pour le Cessionnaire, qui ne doit pas être tenu de veiller à l'utilisation de la somme reçue) mais ne sera pas tenu de créer ou payer des intérêts sur les sommes ainsi détenues;

(iii) la Société fera en sorte que le Cessionnaire soit inscrit dans le registre d'associés de la Société en tant que détenteur des parts sociales en question; et

(iv) une fois l'enregistrement effectué du prétendu exercice du pouvoir de cet article 6.4.5, la validité de la procédure ne devra pas être remise en question.

6.4.6 L'offre que constitue une Offre Drag s'étend aux personnes détenant une option de souscrire aux parts sociales qui peut être exercée à la date d'achèvement du transfert de parts réalisé suite à une Offre Drag ou qui deviendra exercable suite à l'Offre Drag ou l'achèvement des transferts d'action ou à tout autre moment par la suite. L'article 6.4 s'appliquera aux parts émises comme résultat de l'exercice de ces options de la même manière qu'ils s'appliquent aux parts émises au moment de l'Option Drag.

6.4.7 Une Offre Drag qui prévoit pour un associé employé, gérant ou consultant d'un membre du Groupe de (i) fournir des garanties, engagements ou autres dispositions différentes de ceux donnés par les autres associés à condition que la Majorité des Membres du Management consente à la prestation de ces garanties, engagements ou autres dispositions; et/ ou (ii) recevoir des parts sociales ou des sûretés dans une société à la place d'un paiement en numéraire, à condition que la Majorité des Membres du Management consente à une telle substitution, mais qui est en rapport avec les parts sociales de la même classe au même prix par part et dans les mêmes conditions, sera réputé, dans le cadre de l'article 6.4.1., pour être, à l'égard des parts de la même classe, au même prix par part et dans les mêmes conditions, dans tous les cas à condition que la Majorité des Membres du Management consente par écrit aux fins du présent article 6.4.7 (un tel consentement ne pouvant être déraisonnablement refusé ou retardé).

6.5 Dispositions concernant le Sortant

6.5.1 Si un Membre du Management devient un Sortant ou un Membre du Management Défaillant, la Société sera en droit, à sa discrétion, de racheter, annuler ou nommer une partie tierce pour acquérir la Participation Pertinente des Membres du Management selon les termes de cet article 6.4 et chaque Membre du Management (et chaque Partie Connexe de ce Membre du Management), à condition qu'il y en ait plusieurs, donne droit à la Société de racheter, annuler, ou nommer un tel acquéreur pour et entreprend de, vendre et transférer cette Participation Pertinente des Membres du Management dans ces circonstances (l'"Option d'Achat").

6.5.2 Sila Date de Déclenchement se produit à l'égard d'un Membre du Management, l'Option d'Achat pourra s'exercer par la Société (suite à une résolution du Conseil de Gérance, avec au moins un Gérant Palamon votant en faveur d'une telle résolution), à cet effet une notice par écrit sera adressée au Membre du Management à tout moment dans les six mois suivant la Date de Déclenchement à l'égard d'un Membre du Management (l'"Avis d'Exercice"). Dans un tel Avis d'Exercice, la Société devra soit racheter ou annuler tout ou partie de la Participation Pertinente des Membres du Management (y compris toute part de la Participation Pertinente détenue par les Parties Connexes du Membre du Management) soit que ce Membre du Management (et les Parties Connexes de ce Membre du Management) transfère tout ou partie de la Participation Pertinente des Membres du Management à une personne désignée par la Société. Si l'Option d'Achat n'est pas exercée dans la période ci-dessus, l'Option d'Achat expirera. L'Option d'Achat sera exercée plus d'une fois pas la Société à l'égard de la Participation Pertinente des Membres du Management.

6.5.3 Le prix auquel ou pour lequel tout ou partie de la Participation Pertinente du Membre du Management qui n'est pas un Bon Sortant et la Participation non Acquisée du Membre du Management qui est un Bon Sortant est rachetée, annulée ou transférée sous l'article 6.5 sera inférieure à:

(i) le Coût d'Investissement, de tout ou partie de, le cas échéant, la Participation Pertinente des Membres du Management ou la Participation non Acquisée du Membre, le cas échéant, plus les intérêts accrus, à un taux égal au taux de base de Barclays Bank PLC à la Date de Déclenchement, de la Date de Déclenchement jusqu'à la date de paiement du prix; et

(ii) la Valeur Marchande de tout ou partie de, le cas échéant la Participation Pertinente des Membres du Management ou la Participation non Acquisée du Membre à la Date de Déclenchement plus les intérêts accrus, à un taux égal au taux de base de Barclays Bank PLC à la Date de Déclenchement, de la Date de Déclenchement jusqu'à la date de paiement du prix.

6.5.4 Le prix auquel ou pour lequel tout ou partie de la Participation Acquisée Pertinente d'un Membre du Management qui est un Bon Sortant est rachetée, annulée ou transférée en vertu de l'article 6.5 sera le plus élevé entre:

(i) le Coût d'Investissement de tout ou partie de, le cas échéant, la Participation Acquisée Pertinente d'un Membre du Management, plus les intérêts accrus, à un taux égal au taux de base de Barclays Bank PLC à la Date de Déclenchement, de la Date de Déclenchement jusqu'à la date de paiement du prix; et

(ii) la Valeur Marchande de tout ou partie de, le cas échéant, la Participation Acquisée Pertinente d'un Membre du Management à la date d'utilisation de l'Avis d'Exercice (la "Date d'Exercice"), plus les intérêts accrus, à un taux égal au taux de base de Barclays Bank PLC à la Date de Déclenchement, de la Date de Déclenchement jusqu'à la date de paiement du prix.

6.5.5 Si le prix calculé en vertu des articles 6.5.3 ou 6.5.4 (dans chaque cas le «Prix de Transfert») est invalide ou inapplicable, le prix le plus proche qui est valide et applicable sera utilisé à la place.

6.5.6 Le Prix de Transfert sera payable lors de la réalisation du rachat, annulation ou transfert de toutes les parts sociales qui seront transférées par le Membre du Management (et ses Parties Connexes), lesquels rachat, annulation ou transfert prendront effet dès que possible après l'exercice de l'Option d'Achat.

6.5.7 Si un Membre du Management (ou ses Parties Connexes) ne remplit pas ses obligations sous l'article 6.5 à l'égard des parts sociales composant la Participation Acquisée Pertinente d'un Membre du Management, le Conseil de Gérance peut autoriser un des Gérants à exécuter, compléter et délivrer en tant qu'agent et pour le compte de ce Membre du Management (ou ses Parties Connexes) un transfert des parts sociales Concernées en faveur du cessionnaire compétent. Les Gérants autoriseront l'enregistrement de ce ou ces transfert(s) suite auxquels la validité de tels transferts ne sera pas remise en question et la Société détiendra les montants en fiducie sur des comptes en banque séparés mais ne sera pas tenue d'accroître ou payer les intérêts sur ces montants.

6.5.8 Le Conseil de Gérance lors de l'exercice des droits, pouvoirs et obligations qui doivent être réalisées en vertu de l'article 6.5 peut seulement agir et prendre des décisions en majorité, la majorité incluant au moins un Gérant Palamon.

6.5.9 Dans cet article 6.5 «Valeur Marchande» à l'égard de tout Sortant désignera la valeur marchande de la Participation de ce Sortant ou la part concernée (le cas échéant) déterminée comme suit:

(A) en vertu du paragraphe (C) et de l'article 6.5.10 ci dessous, tel qu'approuvé par le Sortant et le Conseil de Gérance dans les 30 jours suivant la date à laquelle la Société a donné l'Avis d'Exercice ou, a manqué un tel accord, tel que déterminé par une société tierce qui devra être nommée conjointement par la Société et le Sortant (l'«Expert») (l'Expert devant être approuvée par la Société et le Sortant ou, en l'absence d'un accord dans les 5 Jours Ouvrables, une société d'experts-comptables choisie par le Président à ce moment de l'Institut des Experts-Comptables en Angleterre et Pays de Galles sur proposition de la Société et du Sortant), la moitié des coûts d'un tel Expert sera supportée par la Société et l'autre moitié par le Sortant et la décision d'un tel Expert sera définitive et obligatoire sauf fraude ou erreur manifeste;

(B) l'évaluation se fera dans chaque cas (i) sur base de la pratique au moment où l'évaluation est réalisée et prendra en considération l'activité, l'exploitation et la position sur le marché et les conditions financières et les perspectives du Groupe et (ii) déterminée par, premièrement, le calcul de la valeur marchande totale de toutes les parts sociales, et deuxièmement, le calcul de cette valeur totale, déterminant le montant qui serait distribué à un détenteur de la Participation Pertinente du Sortant ou de la partie concernée (le cas échéant) au cours d'une liquidation si le montant égal à un tel montant total était disponible pour distribution en vertu d'une telle liquidation, (pour écarter toute incertitude) en ne tenant pas compte de toute remise pour une participation minoritaire ou toutes restrictions s'appliquant à la Participation Pertinente du Sortant;

(C) si la Valeur Marchande à l'égard de la Participation Pertinente du Sortant ou toute partie concernée a été déterminée par un Expert dans les 6 mois avant la Date de Déclenchement à l'égard d'un Membre du Management, la Valeur Marchande de la Participation Pertinente du Sortant sera déterminée par référence à la détermination de l'Expert de la valeur de chaque classe de parts sociales, à moins que la Société ou le Sortant ne soit pas d'accord avec une telle évaluation, auquel cas il pourra nommer un autre Expert à ses frais, dont la décision sera définitive et obligatoire sauf fraude ou erreur manifeste;

6.5.10 une fois que l'Expert a été nommé en vertu de l'article 6.5.9 (A), cet Expert sera Expert dans le cadre de l'article 6.5.9 la prochaine fois que la Valeur Marchande devra être déterminée par un Expert, et restera ensuite Expert dans le cadre de l'application de cet article 6.5.9 à moins et jusqu'à ce que cet Expert détermine une Valeur Marchande que la Société juge inacceptable, auquel cas un nouvel Expert sera, la prochaine fois qu'un Membre du Management devient Sortant et que l'article 6.5 s'applique, nommé conjointement par la Société et le Sortant sur base des dispositions de l'article 6.5.9 (A). Cet article 6.5.10 s'appliquera alors à cet Expert. Pour écarter toute incertitude, lorsqu'un Expert a déterminé la Valeur Marchande à l'égard de certaines parts sociales en vertu de l'article 6.5.9, cette décision est définitive et obligatoire sauf fraude ou erreur manifeste, et cet article 6.5.10 n'autorise pas la Société à requérir que cette Valeur Marchande soit déterminée par un autre Expert à l'égard de ces parts sociales.

Art. 7. Augmentation et Réduction du Capital Social.

7.1 Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou en plusieurs fois, par une résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés adoptée aux conditions de quorum et de majorités exigées pour toute modification des statuts par ces Statuts ou, le cas échéant, par la Loi.

7.2 Droit de Prémption à l'Emission

7.2.1 Si un problème surgit quant aux parts sociales de la Société (autres que des Parts Préférentielles) ou aux valeurs mobilières de la Société convertibles en parts sociales (ces parts et sûretés étant ensemble «Sûretés Concernées») entièrement pour une somme d'argent, cet article 7.2 s'applique. Sous réserve des dispositions de ces Statuts et de toute résolution de la Société et sans préjudice des droits attachés existants, sous réserve de cet article 7.2.2, chaque Associé Ordinaire aura un droit de préemption de souscrire à tout ou partie des Valeurs Mobilières Pertinentes émises contre une somme d'argent par la Société (au même prix et dans les mêmes conditions dans lesquelles les Valeurs Mobilières Pertinentes sont émises). Aux fins des dispositions ci-dessus, tout Associé Ordinaire peut demander tout ou partie des Valeurs Mobilières Pertinentes offertes et dans le cas d'une compétition entre les associés pour les Valeurs Mobilières Pertinentes, leurs droits respectifs seront déterminés au prorata du nombre de parts (autres que des Parts Préférentielles) détenus par chacun au moment où l'avis dont il est question dans la phrase suivante est émis par la Société. La Société doit donner un avis écrit à chaque associé sur son intention d'émettre des Valeurs Mobilières Pertinentes. A réception de cet avis chacun de ces associés aura 20 Jours Ouvrables pendant lesquels il peut exercer son droit de préemption en vertu de cet article, en tout ou partie, en envoyant un avis d'acceptation à la Société.

7.2.2 Les dispositions de l'article 7.2.1 ne s'appliqueront pas et aucun associé n'aura de droit de préemption en relation avec (i) l'allocation ou l'émission de parts sociales ou de valeurs mobilières de la Société (ou option de souscrire pour de telles parts sociales ou valeurs mobilières) en vertu d'un régime d'actionariat pour les salariés établi par la Société; (ii) l'allocation ou émission de parts sociales de la Société à l'exercice des options en vertu d'un régime d'actionariat pour les salariés établi par la Société ou d'options accordée en vertu des paragraphes (iii) ou (iv) ci-dessous, (iii) toute allocation ou émission de parts sociales ou valeurs mobilières de la Société (ou option de souscrire pour de telles parts sociales ou valeurs mobilières) aux employés, contractants individuels ou administrateurs (qui ne sont pas associés ou employés de Palamon Capital Partners, LP, Palamon Capital Partners, LLP ou Palamon Capital Partners Limited) ou tout membre du Groupe, (iv) toute allocation ou émission de parts sociales ou valeurs mobilières de la Société (ou options de souscrire à toute part sociale ou valeur mobilière) à l'égard des associés qui ont accepté de renoncer à leurs droits

sous cet article 7.2, (v) à condition que Palamon Luxco ait donné son consentement préalable, toute allocation ou émission de parts sociales ou valeurs mobilières de la Société (ou option de souscrire pour de telles parts ou valeurs mobilières) à tout client ou fournisseur de, ou contrepartie financière, courtier, ou autre partie qui, de temps à autre, utilise les services de, fournit ou est en relation avec des membres du Groupe (y compris, pour écarter toute incertitude, en vertu de tout plan "jump ball"), et (vi) pour écarter toute incertitude, toute allocation ou émission de parts sociales ou valeur mobilière de la Société autrement que contre une somme d'argent; et (vii) chaque attribution ou émission de Parts Préférentielles.

Chapitre III. Gérance, Commissaires aux Comptes

Art. 8. Gérance.

8.1 La Société est gérée et administrée par un conseil de gérance composé d'au moins deux 82) gérants, associés ou non associés (le «Conseil de Gérance» et individuellement un "Gérant").

8.2

(A) Tout Gérant qui est désigné par Palamon Luxco pour la nomination par l'associé unique ou, le cas échéant, l'assemblée générale des associés qui est un Cadre Palamon sera un «Cadre Gérant Palamon».

(B) Tout Gérant qui est désigné par Palamon Luxco pour la nomination par l'associé unique ou, le cas échéant, l'assemblée générale des associés en vertu de l'article 8.3 et qui n'est pas un Cadre Palamon sera un «Gérant Nommé Palamon».

(C) Tout autre membre du Conseil de Gérance (y compris un Gérant désigné par Palamon Luxco afin d'être nommé par l'associé unique ou, le cas échéant, l'assemblée générale des associés en vertu de l'article 8.5) est un «Gérant Non-Palamon».

8.3 Palamon Luxco peut à tout moment et de temps à autre:

(i) désigner pour nomination par l'associé unique ou, le cas échéant, l'assemblée générale des associés une majorité de Gérants; et

(ii) proposer à l'associé unique ou, le cas échéant, l'assemblée générale des associés de révoquer un Gérant qu'il avait proposé.

8.4 Peter Fenichel sera (à moins qu'il n'en soit décidé autrement) Gérant aussi longtemps qu'il sera employé d'un membre du Groupe. Le Conseil de Gérance peut à tout moment après que Peter Fenichel a cessé d'être employé d'un membre du Groupe proposer à l'associé unique ou, le cas échéant, l'assemblée générale des associés de révoquer Peter Fenichel de son mandat de Gérant. Suite à la cessation du mandat de Gérant de Peter Fenichel, la Majorité des Membres du Management peut, en envoyant une notice écrite à la Société:

(i) désigner pour nomination comme Gérant par l'associé unique ou, le cas échéant, l'assemblée générale des associés tout Membre du Management; et

(ii) proposer à l'associé unique ou, le cas échéant, l'assemblée générale des associés de révoquer tout Gérant qu'il aurait désigné,

à condition qu'il n'y ait qu'un seul Membre du Management à la fois nommé en tant que Gérant en vertu de l'article 8.4.

8.5 Palamon Luxco devra (à moins que la Majorité des Membres du Management n'en décide autrement par écrit), lorsqu'un seul Membre du Management est Gérant, en donnant un avis écrit à la Société désigner pour nomination par l'associé unique ou, le cas échéant, l'assemblée générale des associés un Membre du Management de l'équipe de management senior pour être Gérant à condition que Palamon Luxco n'agisse pas en contravention de cet article 8.5 dans un délai pour la nomination d'un Gérant en vertu de cet article 8.5 qu'il juge raisonnable pour identifier et nommer une personne comme Gérant. Palamon Luxco peut proposer à l'associé unique ou, le cas échéant, l'assemblée générale des associés de révoquer un Gérant qu'il a désigné. Henry Mlynarski sera le Gérant initial nommé en vertu de cet article 8.5.

8.6 Le Conseil de Gérance peut de temps à autre:

(i) désigner pour nomination par l'associé unique ou, le cas échéant, l'assemblée générale des associés une Personne Compétente comme Gérant;

(ii) sous réserve de l'obtention du consentement de Palamon Luxco, désigner pour nomination par l'associé unique ou, le cas échéant, l'assemblée générale des associés toute autre personne comme Gérant; ou

(iii) proposer à l'associé unique ou, le cas échéant, l'assemblée générale des associés de révoquer un Gérant qu'il a désigné en vertu des paragraphes (i) et (ii).

8.7 Le Conseil de Gérance peut élire le Président parmi les Cadres Gérants Palamon.

8.8 L'associé unique ou, le cas échéant, l'assemblée générale des associés déterminera la rémunération des Gérants et la durée limitée ou illimitée de leur mandat.

8.9 Les Gérants peuvent être réélus à l'issue de leur mandat et peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, l'assemblée générale des associés. Le droit de proposer un candidat pour nomination au Conseil de Gérance inclut le droit de proposer le remplacement d'un Gérant.

8.10 Toute nomination ou révocation des Gérants prendra effet au moment où l'associé unique ou, le cas échéant, l'assemblée générale des associés ont décidé de cette nomination ou révocation, à moins qu'il n'en soit décidé autrement par l'associé unique ou, le cas échéant, l'assemblée générale des associés.

8.11 Même après le terme de leur mandat, les Gérants ne révéleront pas les informations concernant la Société à leur disposition, dont la révélation pourrait porter préjudice aux intérêts de la Société, excepté lorsqu'une telle révélation est obligatoire par la loi.

Art. 9. Réunions du Conseil de Gérance.

9.1 Le Conseil de Gérance pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être Gérant et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance et des associés.

9.2 Le Conseil de Gérance se réunira sur convocation du Président ou à la demande de tout Cadre Gérant Palamon. Le Président présidera toutes les réunions du Conseil de Gérance, sauf qu'en son absence, le Conseil de Gérance désignera à la majorité des personnes présentes ou représentées à une telle réunion un autre président pro tempore.

9.3 Sauf en cas d'urgence ou avec l'accord préalable de toutes les personnes autorisées à participer, un avis écrit de toute réunion du Conseil de Gérance sera donné à tous les Gérants avec un préavis d'au moins vingt-quatre heures. La convocation indiquera le lieu, la date et l'heure de la réunion et en contiendra l'ordre du jour.

9.4 Il pourra être passé outre cette convocation avec l'accord unanime de tous les Gérants (y compris un Cadre Gérant Palamon) donné à la réunion ou autrement. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour les réunions se tenant à une date et à un endroit déterminé dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil de Gérance.

9.5 Toute réunion du Conseil de Gérance se tiendra à Luxembourg ou à tout autre endroit indiqué dans la convocation. Aucune réunion du Conseil de Gérance ne sera valablement tenue au Royaume-Uni.

9.6 Tout Gérant pourra se faire représenter aux réunions du Conseil de Gérance en désignant par écrit un autre Gérant comme son mandataire.

9.7 Le quorum du Conseil de Gérance est atteint par la présence ou la représentation d'une majorité de Gérants en fonction (y compris au moins un Cadre Gérant Palamon et un Membre du Management qui est un Gérant).

9.8 Si le quorum n'est pas atteint lors d'une réunion du Conseil de Gérance au moment où une activité est considérée, un Cadre Gérant Palamon peut requérir qu'une nouvelle réunion soit fixée. Une notice sera envoyée au moins vingt-quatre heures avant la nouvelle réunion à moins que le Conseil de Gérance ne se soit mis d'accord. Lors de la nouvelle réunion, un quorum doit être atteint par la présence ou la représentation d'une majorité de Gérants en fonction (y compris au moins un Cadre Gérant Palamon et un Membre du Management qui est un Gérant).

9.9 Les décisions sont prises à la majorité des votes des Gérants présents ou représentés à la réunion. En cas de parité des votes, le Président a une voix prépondérante.

9.10 Un ou plusieurs Gérants peuvent participer à une réunion par conférence téléphonique, vidéoconférence ou tout moyen de télécommunication similaire permettant à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément l'une avec l'autre. De telles participations doivent être considérées comme équivalentes à une présence physique à la réunion. Aucun Gérant ne participera à une conférence téléphonique ou à une réunion par vidéoconférence s'il se trouve au Royaume-Uni.

9.11 Une décision écrite par voie circulaire signée par tous les Gérants est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil de Gérance, dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être documentée par un ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu, signés chacun par un ou plusieurs Gérants.

Art. 10. Procès-verbaux du Conseil de Gérance.

10.1 Les procès-verbaux de la réunion du Conseil d'Administration doivent être établies par écrit et signées par tous les Gérants présents ou représentés. Toutes les procurations seront annexées.

10.2 Les copies ou les extraits de celles-ci doivent être certifiées par le Président du Conseil de Gérance ou par deux Gérants.

Art. 11. Pouvoirs des Gérants. Le Conseil de Gérance est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société et pour accomplir et autoriser tous les actes d'administration ou de disposition, nécessaires ou utiles pour la réalisation de l'objet social de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la Loi ou par les présents Statuts à l'associé unique ou, le cas échéant, à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du Conseil de Gérance.

Art. 12. Délégation de Pouvoirs.

12.1 Le Conseil de Gérance peut conférer certains pouvoirs ou mandats spéciaux à un ou plusieurs membres du Conseil de Gérance ou à une ou plusieurs autres personnes qui peuvent ne pas être Gérants ou Associé de la Société, agissant seul ou ensemble, selon les conditions et les pouvoirs déterminés par le Conseil de Gérance.

12.2 Le Conseil de Gérance peut aussi nommer un ou plusieurs comités et déterminer leur composition et leur objet.

Art. 13. Représentation de la Société. La Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature individuelle de tout Cadre Gérant Palamon ainsi que par les signatures conjointes de deux gérants ainsi que par la signature unique de toute personne à qui le Conseil de Gérance a délégué un tel pouvoir de signature, dans les limites d'un tel pouvoir.

Art. 14. Conflit d'intérêts.

14.1 Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou firmes ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs représentants valablement autorisés de la Société, comprenant mais non limité à tout Gérant, y auront un intérêt personnel, ou en seront des représentants valablement autorisés. Sauf dispositions contraires ci-dessous, tout représentant valablement autorisé de la Société, en ce compris tout Gérant qui remplira en même temps des fonctions de représentant valablement autorisé pour le compte d'une autre société ou firme avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne sera pas, pour ce seul motif, automatiquement empêché de donner son avis et d'agir quant à toutes opérations relatives à un tel contrat ou opération.

14.2 Nonobstant ce qui précède, au cas où un Gérant ou un fondé de pouvoirs de la Société aurait un intérêt personnel dans une opération à laquelle la Société est partie, autre que les transactions conclues dans la cadre de la gestion journalière de la Société, conclue dans des conditions d'affaires ordinaires de la Société et dans des conditions contractuelles normales, il/elle en avisera le Conseil de Gérance. Afin d'éviter toute incertitude, il/elle sera autorisé à prendre part aux délibérations ou émettre un vote au sujet de cette opération. Cette opération ainsi que l'intérêt personnel du Gérant dans celle-ci seront portés à la connaissance de l'associé unique ou, le cas échéant, à la prochaine assemblée générale des associés.

Art. 15. Indemnisation et Assurance.

15.1 La Société doit indemniser tout Gérant et ses héritiers, exécuteurs et administrateurs testamentaires, des dépenses raisonnables faites par lui en relation avec toute action, procès ou procédure à laquelle il a pu être partie en raison de sa fonction passée ou actuelle de Gérant, ou, à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est associée ou créancière et par laquelle il n'est pas autorisé à être indemnisé, excepté en relation avec les affaires pour lesquelles il est finalement déclaré dans de telles actions, procès et procédures responsable de grosse négligence ou faute grave. En cas de règlement amiable d'un conflit, des indemnités doivent être accordées uniquement dans les matières en relation avec le règlement amiable du conflit pour lesquelles, selon le conseiller juridique de la Société, la personne indemnisée n'a pas commis une telle violation de ses obligations. Le droit à indemnité ci-avant n'exclut pas d'autres droits que la personne compétente peut revendiquer.

15.2 La Société peut, en vertu de la Loi, souscrire et maintenir pour chaque Gérant une assurance responsabilité.

Art. 16. Révision des comptes.

16.1 Sauf si les comptes annuels de la Société sont révisés par un réviseur d'entreprises indépendant conformément aux obligations de la Loi, les opérations de la Société peuvent être surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes, associés ou non, et devront obligatoirement l'être si la Société compte plus de vingt-cinq (25) associés.

16.2 Les commissaires aux comptes ou, le cas échéant, le réviseur d'entreprises indépendant, s'il y en a, seront nommés par décision de l'associé unique ou, le cas échéant, par l'assemblée générale des associés, selon le cas, qui déterminera leur rémunération et la durée de leur mandat. Les auditeurs resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles à la fin de leur mandat et ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés.

Chapitre IV. Assemblée Générale des Associés

Art. 17. Assemblée Générale des Associés.

17.1 L'assemblée générale annuelle qui doit être tenue uniquement dans le cas où la Société a plus de vingt-cinq (25) associés, sera tenue au siège social de la société ou à un autre endroit tel qu'indiqué dans la convocation de l'assemblée le premier (1^{er}) lundi du mois de juin de chaque année, à 12.00 p.m.

17.2 Si ce jour est un jour férié au Luxembourg, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 18. Autres Assemblées Générales des Associés.

18.1 Les Associés de la Société ou d'une classe de parts dans la Société se réunissent en conformité avec la Loi sur convocation du Conseil de Gérance, subsidiairement du/des commissaire(s) aux comptes, ou plus subsidiairement, des associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société ou une classe de parts dans la Société, tel qu'applicable.

18.2 Si la Société ou une classe de parts dans la Société est composée de moins de vingt-cinq (25) associés, les assemblées générales des associés de la Société ou de la classe de parts dans la Société ne sont pas obligatoires et les associés peuvent voter par écrit sur les résolutions proposées.

18.3 Les assemblées générales des associés, y compris l'assemblée générale annuelle, peuvent se tenir à l'étranger seulement si, à l'avis discrétionnaire du Conseil de Gérance, des circonstances de force majeure l'exigent.

Art. 19. Pouvoirs de l'Assemblée Générale.

19.1 Toute assemblée générale des associés régulièrement constituée représente l'ensemble des associés.

19.2 Une assemblée générale des associés a les pouvoirs lui attribués par la Loi et les présents Statuts.

Art. 20. Procédure, Vote.

20.1 Une assemblée générale des associés se réunit en conformité avec la Loi et les présents Statuts sur convocation du Conseil de Gérance, subsidiairement, du commissaire aux comptes, ou plus subsidiairement, des associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société ou d'une classe de parts dans la Société, tel qu'applicable.

20.2 La convocation sera envoyée aux associés au moins huit (8) jours avant la tenue de la réunion et contiendra la date, l'heure, l'endroit et l'ordre du jour de la réunion.

20.3 Au cas où tous les associés sont présents ou représentés à l'assemblée générale des associés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée pourra être tenue sans convocation préalable.

20.4 Tout associé peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit ou par télécopieur un mandataire, lequel peut ne pas être associé.

20.5 Un ou plusieurs associés peuvent participer à une assemblée par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par tout moyen de télécommunication similaire permettant à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément l'une avec l'autre. De telles participations doivent être considérées comme équivalentes à une présence physique à une assemblée.

20.6 Le Conseil de Gérance peut déterminer toutes les autres conditions devant être remplies pour la participation à l'assemblée générale des associés.

20.7 Toute assemblée générale des associés doit être présidée par le Président du Conseil de Gérance ou, en son absence, par toute autre personne nommée par une assemblée générale des associés.

20.8 Le président d'une assemblée générale des associés doit nommer un secrétaire.

20.9 Une assemblée générale des associés doit nommer un ou plusieurs scrutateurs.

20.10 Le président d'une assemblée générale des associés ensemble avec le secrétaire et le(s) scrutateur(s) nommés forment le bureau de l'assemblée générale.

20.11 Une liste de présence indiquant le nom des associés, le nombre de parts sociales détenues par eux et, si possible, le nom de leur représentant, est dressée et signée par le bureau d'une assemblée générale des associés ou, le cas échéant, leurs représentants.

20.12 Un vote est attaché à chaque part sociale, sauf prévu autrement par la Loi.

20.13 Sauf dispositions contraires de la Loi ou par des présents Statuts, toute modification des présents Statuts doit être approuvée par des associés; (i) représentant une majorité des associés en nombre (y compris au moins un Associé Palamon); et (ii) représentant les trois-quarts du capital social de la Société.

20.14 Sauf dispositions contraires de la Loi ou des présents Statuts, toutes les autres décisions seront adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société ou d'une classe de parts dans la Société, tel qu'applicable (y compris dans tous les cas au moins un Associé Palamon).

Art. 21. Procès-verbaux des résolutions des associés.

21.1 Les procès-verbaux des décisions écrites de l'associé unique ou, le cas échéant, d'une assemblée générale des associés doivent être établies par écrit et signée par le seul associé ou, le cas échéant, par le bureau de l'assemblée.

21.2 Les copies ou extraits des procès-verbaux de l'associé unique ou, le cas échéant, d'une l'assemblée générale des associés doivent être certifiées par le Président du Conseil de Gérance ou par deux Gérants.

Chapitre V. Année Sociale, Répartition des Bénéfices

Art. 22. Année Sociale. L'année sociale de la Société commence le premier jour du mois de janvier et finit le dernier jour du mois de décembre de chaque année.

Art. 23. Approbation des Comptes Annuels.

23.1 A la fin de chaque année sociale, les comptes sont arrêtés et le Conseil de Gérance dresse les comptes annuels de la Société conformément à la loi et les soumet, le cas échéant, au commissaire aux comptes ou, le cas échéant, au réviseur d'entreprises indépendant, pour révision et à l'associé unique ou, le cas échéant, à l'assemblée générale des associés pour approbation.

23.2 Tout associé ou son mandataire peut prendre connaissance des comptes annuels au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi.

Art. 24. Affectation des Bénéfices.

24.1 Sur les bénéfices nets de la Société il sera prélevé cinq pour cent (5 %) pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteindra dix pour cent (10%) du capital social souscrit de la Société.

24.2 L'associé unique ou, le cas échéant, l'assemblée générale des associés décide de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Elle peut décider de verser la totalité ou une part du solde à un compte de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau ou de le distribuer aux associés comme dividendes, conformément aux présents Statuts et notamment à l'article 6.2.

Art. 25. Dividendes Intérimaires. Le Conseil de Gérance est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, conformément ces Statuts et notamment l'article 6.2., sous condition que des comptes intérimaires aient été établis et fassent apparaître assez de fonds disponibles pour une telle distribution.

Chapitre VI. Dissolution, Liquidation

Art. 26. Dissolution, Liquidation.

26.1 La Société peut être dissoute par une décision de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées pour la modification des Statuts, sauf dispositions contraires de la Loi.

26.2 En cas de dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (personnes physiques ou morales), nommées par l'associé unique ou, le cas échéant, par l'assemblée générale des associés qui détermineront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

26.3 Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société, toutes les taxes et frais de liquidation compris, l'actif net restant sera reparti selon l'ordre de priorité suivant:

(i) premièrement, en payant chaque détenteur de Parts Préférentielles un montant égal à son Montant Correspondant, telle application doit être effectuée s'il n'y a pas assez d'actifs disponibles pour payer l'entièreté du Montant Correspondant à tous les détenteurs de Parts Préférentielles, au pro rata des montants qui seraient payables à chaque détenteur de Parts Préférentielles s'il y avait suffisamment d'actifs; et

(ii) deuxièmement, en partageant le bilan pari passu, entre les détenteurs de Parts Ordinaires en fonction du nombre total détenu par eux.

26.4 Un paiement de capital (qui comprendra un rachat ou achat de parts par la Société), autre qu'une liquidation, les actifs de la Société disponibles aux associés seront traités en ordre de priorité tel que prévu à l'article 26.3 (i) à (ii) inclus.

Chapitre VII. Actionariat des Salariés

Art. 27. Actionariat des salariés.

27.1 Si tout PAYE ou impôt sur le revenu et/ou contribution d'assurance nationale (ou impôt similaire ou substitué) de responsabilité et/ou pénalités d'intérêts, amendes, frais et dépens (ensemble "responsabilité fiscale de l'employé") devient payable par la Société et/ou tout membre de son Groupe en référence à tous les parts sociales détenues ou aliénées par tout associé (même si l'employé ou l'administrateur de la Société ou un ancien employé ou administrateur de la Société ou autre membre du Groupe par rapport auquel l'employé imposé est une personne autre que l'associé) puis (sauf quand la contribution ne peut être légalement exigée) l'associé compétent sera, dans les limites de la loi, tenu responsable sur demande de la Société et sans droit de remboursement par le Groupe, de payer la Société d'un montant tel que sur une base après impôts se réunira le passif d'impôt liée à l'employé compétent et la Société aura un privilège de premier rang, comme sécurité pour tous les montants payables par exemple, sur les parts sociales concernées et sur tous les produits de vente ou toute autre disposition de celle-ci. Lors d'une Vente ou d'un Listing la Société sera sans limitation et irrévocablement désignée comme mandataire et autorisée au nom d'un associé à prendre les dispositions nécessaires pour les montants dus par lui en vertu de cet article 27.1 devant être directement payés par la Société ou du membre du Groupe en dehors de tout produit issu de la vente qui est payable pour de telles parts sociales ou de cette Vente ou sous le régime du Listing.

27.2 Les dispositions suivantes s'appliqueront à l'égard des Valeurs Mobilières Limitées, sauf s'il en est convenu autrement par le Conseil de Gérance:

(A) aux fins de cet article "Valeurs Mobilières Limitées" désigne toute valeur mobilière limitée telle que définie dans la Partie 7 de la Loi Fiscale (Gains et Pensions) de 2003 ("ITEPA") dans la Société ou tout membre du Groupe et tous mots ou expressions définis dans cette Partie 7 auront le même sens hormis s'il est manifestement incompatible avec le contexte;

(B) aucune Valeur Mobilière Limitée ou intérêt ne sera transféré, autrement cédé ou attribué ou émis à toute personne dans les circonstances où, cette personne ou la Société ou un autre membre du Groupe pourrait par la suite faire un choix à cet égard en vertu de l'article 431 (1) ITEPA (un «Choix Up Front») à moins que le Conseil de Gérance accepte que ce choix soit fait de la façon et dans le délai prévu par l'article 431 (4) et (5) ITEPA;

(C) chaque associé qui, par l'embauche d'un membre du Groupe acquiert le droit de faire un Choix Up Front ou qui est une personne associée à une personne qui a ce droit et devra s'assurer que cette personne associée se joigne avec le membre employeur du Groupe en faisant ce choix dans les limites et délais prévus par l'article 431 (4) et (5) ITEPA and cet associé irrévocablement et en sûreté de l'exécution de cette obligation nomme tout Manager pour la durée déterminée par la Société à son mandataire pour les besoins de la signature, préparation et soumission de ce choix en son nom;

(D) chaque associé devra dûment fournir à la Société et le membre employeur du Groupe les informations requises ou dont elle a besoin afin de remplir ses obligation en tant que personne responsable en relation avec cet associé et/ou les personnes associées et/ou les Valeurs Mobilières Limitées ou un intérêt sur celles-ci de temps à autre détenues ou formellement détenues ou proposées à l'acquisition par lui et/ou la personne associée et en particulier et sans limitation devra notifier à la Société tout événement déclaré et/ou fait générateur sans délai dès sa réalisation; et

(E) la Société fera en sorte que tous les Choix Up Front devant être signés et réalisés par elle et/ou un autre membre employeur du Groupe tel que requis par les dispositions qui précèdent sont dûment faites dans les termes et délais prévus par l'article 431 (4) et (5) ITEPA.

Chapitre VIII. Loi Applicable

Art. 28. Loi Applicable. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts seront réglées conformément à la Loi.

Chapitre IX. Définitions

«Agir de Concert» a le sens donné à cette expression Code du Royaume-Uni sur les Rachats et Fusions tel que modifié de temps à autre.

«Affilié» désigne en relation avec une personne toute autre personne qui, directement ou indirectement, Contrôle, est Contrôlée par ou sous Contrôle commun avec cette personne.

«Associé Ordinaire» désigne un détenteur de Parts Ordinaires;

«Associé Palamon» désigne le Palamon II Funds (bien qu'associé de la Société) et toute personne (autre qu'un commanditaire de Palamon I Fund ou Palamon II Funds) qui est actionnaire et membre du Groupe Palamon.

«Bon Sortant» désigne un Membre du Management qui est désignée par une résolution prise lors d'une réunion du Conseil de Gérance valablement tenue (et en faveur de laquelle un Gérant Palamon a voté) comme étant un Bon Sortant, ou qui devient un Sortant pour une des raisons suivantes:

(i) son décès;

(ii) sa maladie (notamment un trouble mental au sens de la Loi sur la Santé Mentale de 1983 ou un trouble de sa capacité au sens de la Loi sur la Capacité Mentale de 2005), invalidité ou incapacité permanente liée à des problèmes de santé, à tel point qu'il n'est plus capable de s'acquitter de ses obligations;

(iii) sa démission dans des circonstances dans lesquelles une telle démission est déterminée par une cour ou un tribunal dans lequel il n'existe aucun droit d'appel contre une fausse démission résultant d'une violation du contrat de travail par la Société ou un membre du Groupe;

(iv) son licenciement;

(v) la résiliation de son contrat de travail accepté par la Société ou déterminé par une cour ou un tribunal dans lequel il n'existe aucun droit d'appel contre un licenciement abusif (autre que lorsque le licenciement abusif est la conséquence d'un vice de procédure dans la procédure de licenciement); ou

(vi) son licenciement abusif par l'employeur en violation du contrat de travail.

«Cadre Palamon» désigne un employé ou associé de Palamon Capital Partners, LP, Palamon Capital Partners, LLP ou Palamon Capital Partners Limited.

«Cas de Liquidité» désigne (a) un Listing; (b) une Vente; ou (c) une liquidation de la Société.

«Cédant» désigne tout associé qui Transfert tout ou partie de ses parts sociales dans la Société.

«Cessionnaire» désigne toute personne de qui les parts sociales de la Société sont Transférées.

«Contrat d'Echange d'Actions» signifie à l'égard d'un Membre du Management un contrat en date ou autour du 23 mai 2012 entre la Société et ce Membre du Management concernant le transfert par le Membre du Management à la Société de ses actions dans SL-X Ventures UK Limited.

«Contrôle» désigne en relation avec une personne morale la capacité d'une personne d'assurer (directement ou indirectement) que les activités et les affaires de cette personne morale sont menées conformément aux souhaits de cette personne, et une personne est réputée avoir le Contrôle sur une personne morale si cette personne détient ou est en droit d'acquérir la majorité du capital émis ou des droits de vote dans cette personne morale ou le droit de recevoir la majorité des revenus de cette personne morale ou toute distribution de celle-ci ou tous ses revenus ou la majorité de ses actifs lors d'une liquidation et, for écarter tout malentendu, une personne qui est l'associé commandité d'une société en commandite Contrôle cette société en commandite et tout terme dérivé ou référence à «Contrôler» devra interprété en conséquence.

«Coût d'Investissement» désigne en relation avec un Membre du Management et une part sociale, le Prix de Souscription originellement payé pour cette part sociale par le Membre du Management considérant que si cette part sociale au moment voulu et détenue par une personne qui est une Partie Connexe d'un autre Membre du Management cela désignera le Prix de Souscription ou le prix d'acquisition originellement payé pour cette part sociale par un autre Membre du Management.

«Date de Déclenchement» désigne à l'égard d'un Membre du Management la date à laquelle il a cessé d'être un employé, administrateur ou consultant d'un membre du Groupe (quelle que soit la raison pour lui de cesser ses fonctions), sauf dans la mesure où immédiatement après il est devenu un employé, directeur ou consultant d'un autre membre du Groupe.

«Disposer» désigne, en relation avec un actif (notamment, le cas échéant, une part sociale ou valeur mobilière) ou tout intérêt légal dans cet actif:

(i) vendre, assigner, transférer ou autrement disposer (incluant sans limitation, la transmission par une application de la loi) de cette part sociale ou de tout intérêt légal sur cet actif;

(ii) mettre en gage, grever, hypothéquer ou autrement créer ou permettre la subsistance d'un lien, sûreté, intérêt ou grevement sur titre sur cette part sociale ou tout intérêt légal sur cette part sociale;

(iii) créer tout fiducie ou conférer tout intérêt sur cette part sociale ou tout intérêt légal sur cette part sociale;

(iv) entrer dans un contrat, arrangement ou entente en relation avec un transfert permanent des votes ou droit de recevoir des dividendes liés à cette part sociale;

(v) renoncer ou assigner un droit de recevoir cette part sociale ou tout intérêt légal sur cette part sociale; ou

(vii) accepter, sous condition ou non (autre qu'une condition liée au respect de la préemption ou autre procédure requise par ces Statuts) ou subséquemment, exercer une des conditions ci-dessus,

et tout terme dérivé ainsi que toute référence à une «Disposition» devra être interprétée en conséquence.

«Family Trust» désigne, par rapport à un actionnaire, une fiducie qui ne permet pas que les propriétés payées ou les revenus qui en découlent ne soient utilisés autrement qu'au bénéfice de:

(i) cet associé ou une Relation Privilégiée de cet associé;

(ii) une ou des Organisation(s) Caritative(s) comme bénéficiaires par défaut (ce qui signifie que cette ou ces Organisation(s) Caritative(s) n'ont pas un intérêt immédiat dans les propriétés payées ou les revenus qui en découlent au moment où la fiducie est créée mais peut avoir un intérêt s'il n'y existe pas d'autre bénéficiaire à moins qu'il ne s'agisse d'une autre Organisation Caritative),

et aucun pouvoir de contrôle sur les droits de vote conférés par les parts sociales au sujet de la fiducie n'est susceptible d'être exercé par ou sujet au consentement de toute personne autre que les fiduciaires de ce Porteur de Titres ou ses Relations Privilégiées.

«Gérant Palamon» désigne un Cadre Gérant Palamon ou un Gérant Nommé par Palamon.

«Groupe» désigne la Société, toute filiale ou Affilié de la Société et tout Affilié d'une filiale de temps à autre, sous réserve que dans ce but l'expression Affilié exclut toute personne qui est un Affilié uniquement en vertu du Contrôle de la Société ou qui est sous Contrôle commun avec la Société.

«Groupe Palamon» désigne:

a) Palamon I Funds;

b) Palamon II Funds;

c) tout Affilié de Palamon I Funds ou de Palamon II Funds (les «Affiliés Palamon»);

d) tout candidat au Palamon I Funds, Palamon II Funds ou des Affiliés Palamon;

e) tout commanditaire ou associé commandité du Palamon I Funds, Palamon II Funds ou des Affiliés Palamon;

f) toute personne Contrôlée par Palamon I Funds, Palamon II Funds ou Affiliés Palamon ou Contrôlée par une association des Palamon I Funds, Palamon II Funds et Affiliés Palamon et tout associé commandité d'un des Palamon I Funds ou Palamon II Funds ou Affiliés Palamon ou qui est Contrôlée par un commanditaire d'un des Palamon I Funds ou Palamon II Funds ou Affiliés Palamon; et

g) tout autre société en commandite, fonds ou investissement collectif ou plan de co-investissement géré ou Contrôlé par (i) un associé commandité de Palamon I Funds ou Palamon II Funds ou (ii) le Palamon I Funds ou (iii) le Palamon II Funds ou (iv) par une autre personne Contrôlée par ou soumise au Contrôle de, l'associé commandité de l'un des Palamon I Funds ou Palamon II Funds (ou le mandataire(s) ou détenteur(s) ou fiduciaire(s) d'une société, fonds ou organisation ou tout détenteur d'unité ou autre bénéficiaire de la dite société ou fonds ou organisation où le mandataire(s) ou fiduciaire(s) (le cas échéant) détient des actifs au nom de cette société, fonds ou organisation u tout détenteur d'unité ou autre bénéficiaire de la dite société ou fonds ou organisation).

Afin d'écarter toute incertitude la Société et le Groupe ne feront pas partie du Groupe Palamon.

«Jour Ouvrable» désigne un jour (autre qu'un samedi ou un dimanche) pendant lequel les banques sont ouvertes au public (autrement que pour les transactions et règlements en Euro) à Londres et au Grand-Duché de Luxembourg.

«Listing» désigne l'admission à la négociation et aux transactions boursières de tout ou d'une part substantielle du capital social de la Société (ou de toute nouvelle société holding de la Société le cas échéant) sur toute Bourse d'Investissement Reconnue (Recognised Investment Exchange) (tel que définie à la Section 258 de la Loi sur les Marchés et Services Financiers de 2000) ou tout autre bourse sur une place financière majeure, telle que déterminée par le Conseil de Gérance.

«Majorité des Membres du Management» désigne à l'égard des parts sociales détenues par tous les Membres du Management, ces Membres du Management (ou Membre) détenant des parts sociales représentant la majorité des droits de vote.

«Membres du Management» désigne des associés reconnus par la Société et Palamon de temps en temps, comme Membres du Management.

«Membre du Management Défaillant» désigne un Membre du Management qui (ou une partie Connexe) a violé une de ses obligations sous un contrat conclu de temps à autres entre, entre autres, un membre du Groupe et le Membre du Management.

«Montant Correspondant» désigne en ce qui concerne les Parts Préférentielles de toute date, le Prix d'Emission payé pour les Parts Préférentielles respectives, majoré du Montant de Réserve de telles Parts Préférentielles, majoré du montant total du Dividende Préférentiel accru (y compris des montants accrus accumulés) mais non payé sur ces Parts Préférentielles;

«Montant de Réserve» désigne en ce qui concerne les Parts Préférentielles, le montant du compte de contribution de capital de la Société (compte 115, «Apport en capitaux propres non rémunéré par des titres») attaché aux Parts Préférentielles;

«Organisation Caritative» désigne une institution, société ou non (y compris toute fiducie ou entreprise) établie dans un but purement caritatif en vertu des lois de la juridiction qui s'applique au Family Trust duquel l'Organisation Caritative est bénéficiaire par défaut.

«Palamon I Funds» désigne Palamon European Equity, L.P. (enregistrée comme une société en commandite (limited partnership) en Angleterre sous le Limited Partnerships Act de 1907 sous le numéro LP 6185), Palamon European Equity «B», L.P. (enregistrée comme une société en commandite (limited partnership) en Angleterre sous le Limited Partnerships Act de 1907 sous le numéro LP 6186), Palamon European Equity «C», L.P. (enregistrée comme une société en commandite (limited partnership) en Angleterre sous le Limited Partnerships Act de 1907 sous le numéro LP 6214), Palamon European Equity «D», L.P. (enregistrée comme une société en commandite (limited partnership) en Angleterre sous le Limited Partnerships Act de 1907 sous le numéro LP 6737) et Palamon European Equity GmbH & Co. Beteiligungs KG (enregistrée comme une société en commandite en Allemagne sous le numéro HR A 74707) et «Palamon I Funds» sera interprété en conséquence.

«Palamon II Funds» désigne Palamon European Equity II, L.P. (enregistrée comme une société en commandite (limited partnership) en Angleterre sous le Limited Partnerships Act de 1907 sous le numéro LP 010434) et Palamon European Equity II «BOA», L.P. (enregistrée comme une société en commandite (limited partnership) en Angleterre sous le Limited Partnerships Act de 1907 sous le numéro LP 010450) et «Palamon II Funds» devra être interprété en conséquence.

«Palamon Luxco» désigne Palamon Securities IP Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 168.584, pour autant que les références à Palamon Luxco dans les articles 6, 7 et 8 et dans la définition de «Parties Connexe» désignera Palamon Luxco ou si elle a cessé d'être un Associé Palamon, les Associés Palamon de temps à autre.

«Participation Pertinente» désigne (i) à l'égard d'un Membre du Management qui est un Bon Sortant, les parts sociales à la Date de Déclenchement qui constituent sa Participation non Acquisée à ce moment plus sa Participation Pertinente Acquisée et (ii) à l'égard d'un Membre du Management qui n'est pas un Bon Sortant, sa Participation Totale.

«Participation Pertinente Acquisée» désigne à l'égard d'un Membre du Management qui est un Bon Sortant le nombre de parts sociales qui est égal (arrondi au nombre inférieur de parts le plus proche) à la moitié de ses Parts Sociales Acquisées à la Date de Déclenchement.

«Participation Totale au Capital» désigne, en relation avec un Membre du Management, toutes les actions détenues par ce Membre du Management (ou une Partie Connexe de ce Membre du Management) de temps à autre, autres que les actions qui lors de leur émission ont été désignées comme n'étant pas part à la Participation Totale au Capital des Membre du Management.

«Participation non Acquisée» désigne à l'égard d'un Membre du Management, les parts sociales qui à la Date de Déclenchement constitue sa Participation Totale à ce moment moins les parts sociales qui constituent la Participation Acquisée à la Date de Déclenchement.

«Partie Connexe» désigne en relation avec un Membre du Management, les Relations Privilégiées de ce Membre du Management ou tout Family Trust du Membre du Management et toute personne à qui le Membre du Management transfère ses parts sociales conformément à l'article 6.2.2 (iv) (à moins que Palamon II ne spécifie autre chose dans l'accord en question).

«Parts Sociales Acquisées» désigne à l'égard d'un Membre du Management les parts sociales qui constituent une partie de la Participation Totale et représente sa Participation Acquisée au moment où il devient un Sortant tel que déterminé:

- a) à l'égard des parts sociales émises en sa faveur sous tout Contrat d'Echange d'Actions;
- b) à l'égard de toute autre part sociale émise en vertu d'un contrat de souscription qui prévoit combien de parts constitueront les Parts Sociales Acquisées conformément à ce contrat de souscription; et
- c) à l'égard de toute autre part sociale (qui ne tombe par sous les paragraphes (a) ou (b)), le nombre de parts sociales est égal au nombre de jours qui se sont écoulés depuis la date d'émission (incluse) de ces parts sociales jusqu'à la Date de Déclenchement (exclue) divisé par 1,825 et multiplié par le nombre de parts sociales, arrondi au nombre entier de parts le plus proche, à condition qu'aucune Part Préférentielle ne constitue une Part Sociale Acquisée, à moins que la Société et le Membre du Management respectif ne décident autrement dans la convention de souscription selon laquelle de tels Parts Préférentielles ont été émises.

«Personne Compétente» désigne la personne nommée à un poste de cadre supérieur dans le Groupe et désignée comme la Personne Compétente par Palamon Luxco (ayant au préalable consulté et pris en compte de bonne foi les points de vue de la Majorité des Membres du Management en relation avec l'identité de la Personne Compétente et les conditions de nomination de la Personne Compétente).

«Prix de Souscription» désigne en ce qui concerne chaque part sociale, le prix de souscription payé pour cette part sociale (y inclus toute prime);

«Relation Privilégiée» désigne, par rapport à un associé, l'époux, le veuf/la veuve de cet associé et les enfants (y compris les beaux-enfants et les enfants adoptés) de cet associé et toute personne vivant sous le même toit que l'associé comme époux de droit commun, concubin, conjoint ou équivalent, de cet associé.

«Sortant» désigne un Membre du Management qui cesse d'être un employé, administrateur ou consultant de la Société ou tout membre du Groupe (quelle que soit la raison pour qu'il cesse d'être un employé, administrateur ou consultant), hormis dans la mesure où il est devenu un employé, administrateur ou consultant dans le même ou un autre membre du Groupe.

«Transférer» désigne en relation avec les parts sociales, transférer l'intégralité de la participation dans cette part sociale libre de toute demande, privilèges, charge, action et ensemble avec les autres droits attachés ou issus de cette part sociale et les termes en découlant, ainsi que toute référence à un «Transfert» devra être interprété en conséquence.

«Vente» désigne la vente de tout ou d'une partie substantielle des parts sociales à une personne ou à un ou plusieurs affiliés et/ou Agissant de Concert et qui ne sont pas (i) Associés Palamon; (ii) une personne Contrôlée par, sous Contrôle commun avec ou qui Contrôle un Palamon II Fund; ou (iii) une personne dans laquelle Palamon II Fund a une participation.

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à trois mille cinq cents euros (EUR 3.500).

Déclaration

Le notaire instrumentant, qui parle et comprend la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du mandataire des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la demande du même mandataire, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaut.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg à la date donnée en tête des présentes.

Lecture faite au mandataire des comparants, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état civil et domicile, ce dernier a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: O. van Raemdonck, M. Loesch.

Enregistré à Remich, le 18 octobre 2013. REM/2013/1828. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): L. SCHLINK.

Pour expédition conforme.

Mondorf-les-Bains, le 23 octobre 2013.

Référence de publication: 2013148349/1843.

(130181132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2013.

Drivelux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1260 Luxembourg, 20-22, rue de Bonnevoie.

R.C.S. Luxembourg B 81.634.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 21 mars 2013.

Jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui se tiendra en 2018, les personnes suivantes sont mandataires de la société:

Mme. Eve MALISSE, demeurant à Houtmarkt, 9F Boîte 31, B - 8500 Kortrijk, Belgique, Administrateur et Administrateur-délégué

Melle. Marie MALISSE, demeurant à route de Saconnex d'Aarve, 131, CH - 1228 Plan les Ouates Genève, Suisse, Administrateur

M. Marc MAYER, demeurant à 282, route de Longwy, Luxembourg, Administrateur

EURO INVEST Management, ayant son siège social à Luxembourg, 282, route de Longwy, Luxembourg, Commissaire aux comptes.

Luxembourg, le 6 novembre 2013.

Pour Drivelux S.A.

Fiduciaire des Classes Moyennes

Référence de publication: 2013154670/20.

(130189301) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

Move, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-5451 Stadtbredimus, 8, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg E 2.608.

Im Jahre zweitausendunddreizehn, am dreissigsten September 2013.

Vor dem unterschriebenen Notar Martine SCHAEFFER, im Amtssitze zu Luxemburg.

Sind erschienen:

1. Herr Jean-Marie VESQUE-WAMBACH, Winzer, geboren zu Luxemburg am 12. Oktober 1964, und seine Ehegattin Frau Sylvie VESQUE-WAMBACH, ohne besonderen Stand, geboren zu Luxemburg, am 20. Mai 1964, beide wohnhaft zu L-5451 Stadtbredimus, 8, rue Dicks,.

2. Herr Nicolas Julien genannt Nico VESQUE, Weinberginhaber, geboren zu Luxemburg, am 12. Oktober 1964, wohnhaft zu L-5451 Stadtbredimus, 72, rue Dicks.

3. Herr Jean Mathias genannt Johny VESQUE, Privatbeamter, geboren zu Stadtbredimus, am 18. April 1941, wohnhaft zu L-5517 Remich, 53, rue de la Cité,

Die Erschienenen ersuchten den amtierenden Notar folgendes zu beurkunden:

Die zivilrechtliche Gesellschaft "MOVE", (Matrikel: 1995 7000 269) mit Sitz in L-5451 Stadtbredimus, 8, rue Dicks, eingetragen im Handelsregister und Gesellschaftsregister Luxembourgs („Registre de Commerce et des Sociétés“) unter Nummer E 2608, wurde gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch Notar Alphonse LENTZ, im damaligen Amtssitze zu Remich am 28. Februar 1995, veröffentlicht im Mémorial C, Reueuil Spécial des Sociétés et Associations, Nummer 275 vom 19. Juni 1995 und deren Satzung zuletzt abgeändert wurde, durch eine ausserordentliche Generalversammlung der Gesellschafter unter Privatschrift vom 14. Juni 2005, eingetragen im Handelsregister am 31. Mai 2013, mit einem Gesellschaftskapital von zweihundertneunzigtausend einhundert Euro (290.100.- €), eingeteilt in hundert (100) Anteile von je zweitausendneunhundertundein Euro (2.901.- €), vollständig eingezahlt und wie folgt gezeichnet:

1) Herr Jean-Marie VESQUE-WAMBACH, vorgeannt, einundvierzig Anteile, und seine Ehegattin Frau Sylvie VESQUE-WAMBACH, vorgeannt, dreissig Anteile	41 30
2) Herr Nico VESQUE, vorgeannt, neunzehn Anteile:	19
3) Herr Johny VESQUE, vorgeannt, zehn Anteile:	10
TOTAL: hundert Anteile:	100

Alsdann erklären die anwesenden Anteilhaber zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammenzutreten um über den einzigen Punkt der Tagesordnung abzustimmen.

1) Kenntnisnahme der Abtretung von zehn (10) Anteilen von Herrn Johny VESQUE an Herrn Nico VESQUE.

Die Gesellschafter haben anschliessend folgenden einzigen Beschluss genommen:

Einzigiger Beschluss

1) Herr Johny VESQUE, vorgeannt, tritt seine zehn (10) Anteile an Herrn Nico VESQUE, vorgeannt, zum Preise von fünfundsiebzigtausend (75.000 EUR) ab. Herr Nico VESQUE erklärt diese Abtretung anzunehmen und den Betrag von fünfundsiebzigtausend (75.000 EUR) an Herrn Johny VESQUE auszuzahlen. Herr Johny VESQUE vorgeannt, erklärt diesen Betrag soeben erhalten zu haben und hiermit Quittung, Titel und Entlast zu bewilligen.

Die Gesellschafter stellen fest, dass diese Abtretung ohne Einverständnis der übrigen Gesellschafter stattfinden kann, gemäss Absatz 2 von Artikel 5 der Statuten, welcher lautet wie folgt: "Die Übereignung von Anteilen unter Gesellschaftern oder an Gesellschafter, beziehungsweise an die Ehepartner oder die Nachkommen in direkter Linie eines Gesellschafter ist frei statthaft. Kein Gesellschafter kann jedoch seine Anteile an der Gesellschaft ganz oder teilweise, ohne das vorherige Einverständnis seiner Partner, an einen Dritten übereignen."

Infolge dieser Abtretung besitzt Herr Johny VESQUE keine Anteile mehr, und ist somit kein Gesellschafter mehr.

Infolge dieser Abtretung und den vorhergehenden Beschlüssen wird Artikel 4 der Satzung abgeändert und erhält folgenden Wortlaut:

" **Art. 4.** Das Gesellschaftskapital beträgt zweihundertneunzigtausendeinhundert Euro (290.100.- EUR) und ist eingeteilt in einhundert (100) Anteile von je zweitausendneunhundertundein Euro (2.901.- EUR).

Die hundert (100) Anteile verteilen sich unter den nachfolgenden Gesellschaftern wie folgt:

1. - Herr Jean-Marie VESQUE-WAMBACH, Winzer, geboren zu Luxemburg, am 12. Oktober 1964, wohnhaft in 8, rue Dicks, L-5451 Stadtbredimus, einundvierzig Anteile	41
und	
seine Ehegattin Frau Sylvie VESQUE-WAMBACH, ohne besonderen Stand, geboren zu Luxemburg, am 20. Mai 1964, wohnhaft zusammen mit ihrem Ehegatten in 8 rue Dicks, L-5451 Stadtbredimus, dreissig Anteile	30
2. - Herr Nicolas Julien genannt Nico VESQUE, Weinberginhaber, geboren zu Luxemburg, am 12. Oktober 1964,	
wohnhaft in 72, rue Dicks, L-5451 Stadtbredimus, neunundzwanzig Anteile	29
TOTAL: HUNDERT Anteile	100"

Die Parteien erklären, dass die Gesellschaft folgende Immobilien besitzt:

Die nachbezeichneten Immobilien, gelegen zu Greiveldingen, eingetragen im Kataster der Gemeinde Stadtbredimus, Sektion B von Greiveldingen, wie folgt:

- Katasternummer 2554/8581, Ort genannt: „Wäistrooss“, Gebäude, Platz (place occupée, bâtiment commercial), gross 30 Ar 80 Centiar, geschätzt auf 596.000.- Euro (fünfhundertsechundneunzigtausend Euro);

- Katasternummer 2557/8514, Ort genannt: „Eineruwand“, Acker, gross 5 Ar 37 Centiar, geschätzt auf 3.000.- Euro (dreitausend Euro);

- Katasternummer 2558/8515, Ort genannt: „Eineruwand“, Acker, gross 1 Ar 87 Centiar, geschätzt auf 1.000.- Euro (eintausend Euro).

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an den Kompargenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben, welcher Letzterer den dort angegebenen Zivilstand der Parteien im Rahmen und gemäss den Bestimmungen des Gesetzes vom 26. Juni 1953 auf Grund von Zivilstandsregister-Auszügen bescheinigt.

Signé: J.M. Vesque, S. Wampach, N. Vesque, J. Vesque et M. Schaeffer..

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 9 octobre 2013. Relation: LAC/2013/45969. Reçu quatre mille cinq cents euros

75.000,00 € à 5,00 % = 3.750,00 € + 2/10 = 750,00 €/4.500,00 €.

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 23 octobre 2013.

Référence de publication: 2013148214/82.

(130181035) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2013.

Hotkebab S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3739 Rumelange, 8, rue des Martyrs.

R.C.S. Luxembourg B 125.082.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MORBIN Nathalie.

Référence de publication: 2013154773/10.

(130189637) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.

Ha Ka Holding S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1718 Luxembourg, 51, rue Haute.

R.C.S. Luxembourg B 64.040.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013154766/10.

(130189892) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2013.